

Temps froid. Envoilé. Minimum de 5 en dessous pour la ville et 10 à 15 en dessous pour les banlieues. et un maximum de 10. Aperçu pour la journée de Noël. Généralement envoilé et froid.

ROBES Vanité 213, DES FORGES TROIS RIVIÈRES 374 5914

Franc... Parler

Une loi des heures d'affaires pour les différents commerces

VICTORIAVILLE — Jean-Claude Marcoux, 27 ans, de Ville Vanier, comparaitra sous une accusation de meurtre sur la personne de Roland Huard de Québec.

VICTORIAVILLE (R.L.) — Depuis quelques années, à Victoriaville comme dans plusieurs autres municipalités du Québec, la question des heures d'affaires des établissements commerciaux a fait l'objet de multiples controverses.

Les marchands prônaient l'ouverture certains soirs de la semaine dans un cas et la fermeture dans l'autre cas.

L'avant-midi, du lundi au samedi inclusivement, ni après 6 heures du soir les lundi, mardi et mercredi, 9 heures du soir les jeudi et vendredi et 5 heures de l'après-midi le samedi.

La loi mentionne également qu'un client ne doit pas être toléré dans un établissement commercial plus de 30 minutes après l'heure au-delà de laquelle il est interdit d'y admettre des clients.

Les exceptions

Le bill 24 ne s'applique pas à un établissement commercial ni à une partie distincte et cloisonnée d'un établissement commercial dont l'activité exclusive est la vente.

La loi stipule aussi qu'aucun client ne doit être admis dans un établissement commercial les jours ou parties de jours suivants:

- A) Le premier Janvier, B) Le 2 Janvier, avant 1 heure de l'après-midi, C) Le lendemain du jour de Pâques, D) Le 24 juin, ou le 25 juin si le 24 tombe un dimanche, E) Le premier juillet, ou le 2 juillet si le 1er tombe un dimanche, F) Le premier lundi de septembre, G) Le deuxième lundi d'octobre, H) Le 25 décembre, I) Le 26 décembre, avant 1 heure de l'après-midi.

- Mme Gilles Boucher se souviendra longtemps du cadeau électrique très spécial que des membres du club Optimiste de Victoriaville lui ont présenté au souper de dimanche... Tout ce qu'il reste à souhaiter c'est que son mari le notaire possède quelques notions de bricolage et d'électricité. L'instructeur des Tigres de Victoriaville, Pierre Roux, a reçu dimanche à la soirée des joueurs et de la direction une magnifique peinture de lui-même, le tout étant un hommage des joueurs et du bureau de direction. Cinq mariages civils ont été célébrés dans le district d'Arthabaska depuis l'avènement du mariage civil au Québec. Le premier a été célébré le 24 mai 1969 tandis que le dernier avait lieu le 22 novembre. C'est ce qu'annonçait hier le protonotaire du district, M. Roland Provencher, au cours d'une conversation téléphonique. Trois paroisses de Victoriaville ont élu leurs marguilliers, dimanche dernier. Dans Sainte-Victoire, Mme Adéodat Roux et M. Gilles Méthivier succèdent à Mme Gérard Gagné et à M. Sarto Gagné. Dans Notre-Dame de l'Assomption, MM. Rosaire Fournier et Jean-Marie Doyle remplacent MM. Lévis Lupien et Bruno Pépin, tandis que dans la paroisse Saint-Gabriel-Lalemant, MM. Georges Giroux et Gérard Pépin prennent la place de MM. Hector Hamel et Florent Cantin. Dans le dernier Tigres gramme, le président Bastien demande de remercier toute la population qui a si bien répondu à Tigres Noël, qui fut la plus grosse réalisation financière jusqu'à présent. La direction des Tigres ajoute aussi des vœux humoristiques dédiés à plusieurs personnes. Ainsi aux supporters des Tigres, beaucoup de santé, toujours une grande chaleur de coeur et des visites fréquentes au centre sportif Jean-Béliveau. Un gros merci pour leur appui. Aux ennemis des Tigres: notre pardon complet car ils ne comprennent pas et une meilleure vision pour l'avenir. Aux indifférents: penser un peu à la jeune génération qui pousse et sera un jour la génération senior de hockey. A Paul-Emile Michel: un repos bien mérité sous les chauds rayons du soleil à Miami en janvier. A Michel Fleury: de l'argent en quantité pour lui donner un sourire permanent. A Pierre Etienne Forcier: le meilleur succès avec jouez Tigres. A Denyse Trotter: beaucoup de chiffres, des statistiques, du papier, des crayons, encore plus de victoires. A Léopold Grenier: de la glace 12 mois par année et beaucoup, beaucoup de monde pour lui tenir compagnie. A O'Neil Grenier: des "hot dogs", des "chips", des cafés et des liqueurs à profusion. Aux placiers: beaucoup de travail aux joutes lorsque tout le monde viendra aux parties. Aux officiels: Merci pour un excellent travail accompli et surtout, ne lâchez pas. Aux directeurs: le paradis à la fin de leurs jours pour leur dévouement infatigable et leur bénévolat. A Gérard Roy: plusieurs \$5,000 encore et toujours garder son sourire. Aux joueurs: Joyeux Noël et nos vœux à venir du Jour de l'An. A Pierre Roux: Pas une coupe à l'aîne, mais bien une coupe Allan. Aux entraîneurs: Une bonne équipe, du bon équipement et des mercis pour le bon travail accompli. A Victoriaville: Le plus grand prestige au hockey amateur, le championnat du Canada.

Enquête auprès de familles de la région

On respectera la tradition de Noël et du Jour de l'An

VICTORIAVILLE (B.A.) — Un sondage effectué dans quelques familles de Victoriaville et de la région indique que les fêtes de Noël et du jour de l'An se dérouleront une fois de plus dans la plus pure tradition canadienne-française, soit en partageant ces fêtes avec la parenté et en assistant à un réveillon familial après la messe de minuit, dans la nuit de Noël.

Roland Gingras Victoriaville. Le 24 décembre au soir, on se rendra d'abord à la messe de minuit à l'école du Meuble, où une messe spéciale pour les enfants sera chantée.

Victor Paul Victoriaville. La famille Paul Réveillonnera en famille, chez elle, le soir du 24 décembre, mais le jour de Noël elle partagera sa joie avec la famille de Mme Paul.

Claude Bouffard Victoriaville. On offrira un réveillon pour la famille de M. Bouffard le soir du 24 décembre. On a ensuite l'intention de se détendre des fatigues de Noël en s'adonnant à la motoneige.

Maurice Boucher Victoriaville. M. Boucher se rendra aussi au réveillon et à la fête du Centre d'accueil Domremy la nuit de Noël. Il n'a cependant pas décidé ce qu'il fera au jour de l'An. Toutefois, il se propose de rendre visite à la parenté dans la région.



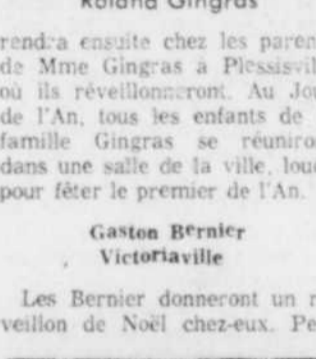
Roland Gingras



Victor Paul



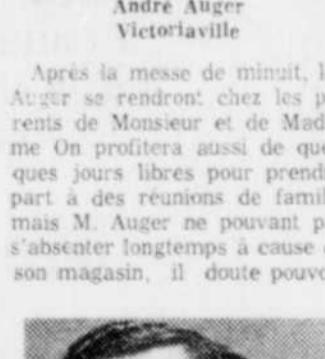
Claude Bouffard



Gaston Bernier



Benoît Leclerc



André Auger



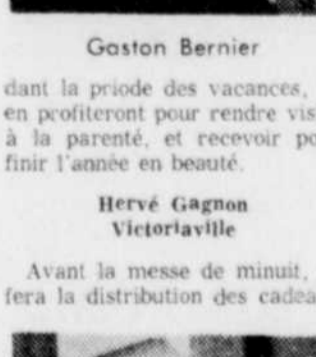
Hervé Gagnon



Jacques Pellerin



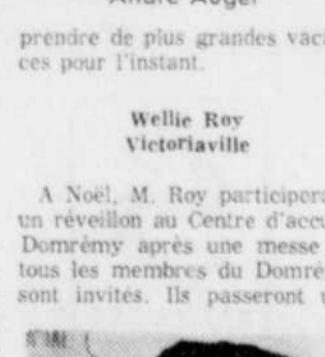
Wellie Roy



J. Roland Boucher



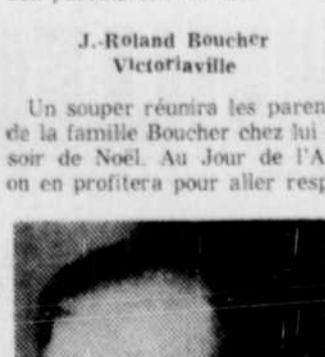
Benoît Leclerc



Arène Tourigny



Hervé Gagnon



Wellie Roy



Benoît Leclerc

Piéton blessé dans un délit de fuite

VICTORIAVILLE (R.L.) — M. Samuel Dupuis, 40 ans, de Ste-Eulalie, devait comparaître hier après-midi au palais de justice d'Arthabaska sous une accusation de délit de fuite.

Ce dernier a été transporté à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska par les ambulanciers de la maison Desrochers de Victoriaville. Il a reçu les premiers soins du docteur Jean-Paul Provencher.

référer cette situation inadmissible au service de santé publique. Si les autorités municipales de Victoriaville ne se décident pas à prendre leurs responsabilités dans cette affaire du centre sportif Jean Béliveau, des pressions seront faites auprès du ministère de la Santé pour qu'après enquête, une ordonnance soit donnée à la ville de Victoriaville de fermer le centre sportif.

L'automobiliste impliqué dans un accident doit arrêter sur les lieux

ARTHABASKA (R.L.) — Dans une affaire de délit de fuite, l'important pour la personne impliquée est de s'arrêter sur les lieux et le fait que l'autre véhicule ne s'arrête pas n'a pas pour effet de disculper la première personne.

Le juge Siros déclara qu'il ne fallait pas que la loi soit un instrument de vengeance familiale mais que dans les circonstances, comme Julien Therrien ne s'était pas arrêté sur les lieux de l'accident et que certaines parties de son témoignage étaient passablement incompréhensibles, il le trouvait coupable.

Le centre sportif deviendra une perte pour la ville

VICTORIAVILLE (R.L.) — "Le centre sportif Jean-Béliveau deviendra une perte totale pour la ville de Victoriaville", nous a déclaré hier M. Roch Plante, président du comité sportif de Victoriaville, à la suite d'une réunion de l'exécutif de cet organisme.

Six mois de prison pour un vol au Cap Bowling

TROIS-RIVIERES (J.P.A.) — Ceci à la suite d'un vol perpétré à la salle de quilles "Cap Bowling", où il avait dérobé une somme de \$173 en plus de diverses marchandises d'une valeur de \$400.

"Je n'étais pas à jeun lorsque j'ai fait cela", a piadé l'inculpé qui avait avalé un dix-onces de "Gin" avant son méfait. La boisson n'excuse pas, lui a répondu le juge Léon Girard, qu'on venait en outre de mettre au courant d'une précision: quand il a volé, Richard était encore sous le coup d'un engagement de garder la paix pour une infraction antérieure.

Suite à ce vol, la presque totalité de la marchandise a été recouvrée, de même qu'une somme de \$82 que le coupable avait en poche à son arrestation.

NOËL
DE PAIX,
NOËL
DE BONHEUR



Ces vœux d'heureuses et paisibles Fêtes, je les formule à ceux que j'ai le plaisir de servir et à tous mes concitoyens.

Restaurant
ROGER

Hot Dogs — Hamburgers
Journaux — Revues
Romans — Films
Epiceries — Etc.

636, WILLIAMS
TROIS-RIVIERES



ROGER FRALETTE,
prop.

Joyeux
Noël
à tous

Pharmacie
Trifluvienne

885, St-Prospér

Trois-Rivières Tél.: 374-6243



LES MEMBRES DU Kiwanis de Trois-Rivières ont rendu une visite aux vieillards qui demeurent au Foyer Saint-Joseph sur la rue Sainte-Julie (le gîte), et ont profité de cette occasion pour leur offrir des

cadeaux. Sur la photo, M. Charles Parent reçoit des mains du kiwanien Lucien Carli, un présent. On voit aussi M. Charles Parent, le frère Paul et M. Louis-Georges Pérusse, président du Kiwanis.

L'Orphéon portera la joie aux malades

TROIS-RIVIERES — "Portons la joie aux malades". Telle est la devise de l'Orphéon de Trois-Rivières qui chaque année se fait un devoir d'aller porter "un message de joie et d'allégresse" à ceux qui doivent passer la période des Fêtes à l'hôpital.

Cette année encore, les autorités civiles et les citoyens sont invités à faire la tournée en compagnie de l'Orphéon.

M. Léo Carie, le directeur du groupe, a insisté pour que la tournée commence au cours de l'après-midi de Noël, même si cela doit demander un effort supplémentaire aux membres. L'on sait que le répertoire de nos chanteurs pour les airs de

Noël s'est beaucoup enrichi et qui ne connaît la qualité des voix de cette troupe?

Voici donc l'horaire des visites qui auront lieu toujours de 3 à 4 heures l'après-midi. Noël après-midi, à l'hôpital St-Joseph; dimanche suivant, le 28, à l'hôpital Ste-Marie et le 4 janvier à l'hôpital Cloutier, au Cap-de-la-Madeleine. La date pour l'hôpital Cooke n'est pas encore fixée.

Vous êtes donc invités à vous joindre à nos choristes afin d'apporter un peu de chaleur, de réconfort et de sympathie à l'égard de nos chers malades et du personnel qui auront à passer ce temps des fêtes hors du foyer.

La Commission scolaire du Cap attend son "cadeau" du ministère de l'Éducation

CAP DE LA MADELEINE (R.N.) — A la veille de Noël, la Commission scolaire du Cap-de-la-Madeleine attend encore son cadeau du père Noël du ministère de l'Éducation du Québec.

En effet, il reste encore des montants de la subvention d'équilibre budgétaire à recevoir. Cependant, il semble bien que la Commission scolaire réussira à rencontrer quelques-unes de ses obligations, selon le rapport de l'état financier qui a été soumis aux conseillers scolaires par l'administrateur-adjoint, M. Maurice Brousseau.

Etat financier au 22 décembre

En ce qui concerne l'état financier, il faut dire que l'emprunt temporaire a été approuvé à la banque. Cet emprunt au montant de \$400,000 vient compléter un montant de \$63,078 que la Commission possédait encore en banque. Les administrateurs scolaires prévoient recevoir d'ici

le 31 janvier 70 une somme de \$723,000 en taxes foncières; cependant, pour le mois de décembre, la Commission scolaire aura reçu une somme de \$185,000 de la même source de revenus.

Les salaires que doit verser la Commission scolaire se répartissent comme suit: la dernière paie de décembre représente un déboursé de \$62,185 et les quatre semaines du mois de janvier représentent respectivement des sommes de, \$7,745, \$62,185, \$7,745, \$62,185.

Durant le mois de décembre, la Commission scolaire a dû retirer pour une somme de \$37,380 de chèques dus aux fournisseurs et elle a payé une somme de \$85,000 en impôts.

Sommes dues à la Régionale

La Commission scolaire du Cap doit une somme de \$819,000 à la Commission régionale des Vieilles Forges, dont un montant de \$284,000 qui sera versé

directement par le ministère de l'Éducation.

Sur la somme à la Régionale, il faut soustraire un montant de \$291,000 qui n'est pas budgété et qui représente une subvention qui doit être versée directement par le ministère de l'Éducation à la Régionale à la suite de l'intégration de l'École des Métiers du Cap. Cette somme représente la redevance de la Commission scolaire locale à la Régionale, avant l'intégration.

Par contre, la Régionale doit à la locale du Cap un montant de \$332,000 qui représente la location des locaux et certaines parties des frais partagés.

Il semble bien que la locale versera une somme de \$200,000 à la Régionale sur le total de ses redevances pour l'année 1968-69. Les conseillers scolaires se sont dits d'accord pour que la Commission scolaire commence autant que possible, la nouvelle année sans avoir aucune dette.

Il sera question d'instruments de musique au Palais de justice le 9 janvier

TROIS-RIVIERES (J.P.A.) — Le trifluvien Eugène Boissonnault subira son procès le 9 janvier pour le vol d'une guitare et d'un amplificateur appartenant à M. Jacques Mailhot, lui aussi de Trois-Rivières.

A son enquête préliminaire, hier matin, Boissonnault se défendait seul et s'est contenté de quelques questions seulement, à l'intention des témoins présentés par Me Pierre Houde, de la poursuite. Il a de plus fait savoir qu'il n'avait aucun témoin à faire entendre pour sa défense.

Plus de guitare
Peu après minuit, dans la nuit du 15 décembre, un guitariste, Jacques Mailhot sortait de l'hôtel Bonaventure de Trois-Rivières. Son engagement pour la soirée était terminé. De là, il se rendit avec son cousin sur la rue Baptiste où réside ce dernier et les deux causèrent jusqu'à environ une heure du matin. La

guitare et l'amplificateur d'une valeur totale d'environ \$400, étaient alors sur la banquette arrière de l'auto de M. Mailhot.

Pas à sa sortie de chez son cousin, cependant, "Quand je suis retourné à ma voiture, il n'y avait plus rien", dit-il. On était toujours le 15 décembre, lundi de la semaine dernière.

Une guitare voyage...
Dès le lendemain, l'enquête faite par les détectives Lawrence Buckley et Fernand Gendron donna comme résultat la convocation de plusieurs témoins, dont les dépositions forment le récit suivant:

La même journée que s'envolaient la guitare et l'amplificateur, dans l'après-midi, un dénommé Germain Rivard a reçu la visite de Boissonnault à son domicile. L'accusé avait une vente à faire, justement celle d'une guitare, d'un amplificateur et d'un micro. Tout le ba-

zar fut amené au logis de Rivard et le duo se rendit à l'hôtel Bonaventure sur la rue du même nom. A cet établissement, un troisième individu, René Richard voit d'un bon oeil l'orchestre ou plutôt les instruments voyageurs et accepte d'acheter le tout. La transaction est conclue pour la somme de \$50, c'était le 15 décembre, un lundi.

Le mardi les détectives Buckley et Gendron se sont rendus chez Rivard et tout le trajet parcouru par la grouillante guitare a été refait à l'envers. Les limiers ont finalement abouti chez l'accusé Eugène Boissonnault, après une courte halte chez l'acheteur René Richard, où "reposait" les instruments.

Le 9 janvier, ce dernier subira son procès pour recel du butin, tandis que Boissonnault répondra du vol. Les cautionnements ont été refusés en attendant cette date.

Construction d'un nouveau hangar à l'aéroport

TROIS-RIVIERES (B.C.) — Des appels d'offres seront bientôt lancés en vue de la construction d'un hangar d'une superficie de 4,800 pieds carrés à l'aéroport municipal de Trois-Rivières.

Les conseillers municipaux ont autorisé le directeur du service des Travaux publics, M. Jean-Paul Dorion, à procéder dans ce sens, considérant que le gouvernement fédéral remboursera 85 pour cent du coût global.

Selon les estimés, ce hangar occasionnera une dépense de l'ordre de \$55,000 et la Commission canadienne des transports déboursera \$46,750. Ce montant sera versé dans les semaines suivant la fin des travaux.

La seule exigence imposée par la commission consiste à terminer les travaux avant le 31 mars 1970.



JOYEUX NOËL
BONNE ANNÉE
À TOUS



Compagnie Internationale de Papier du Canada.

Ian McArthur, directeur
Usine de Trois-Rivières.

W. F. Wolstenholme, directeur
Division forestière du St-Maurice.



NOS MEILLEURS VOEUX!

La Compagnie Steinberg Limitée

P.S.- Cette semaine, nos magasins seront ouverts
vendredi, de 1 heure à 9 h. 30 du soir et samedi,
de 9 h. 00 du matin à 5 h. 00 du soir.



(Photo Gill)

L'EXECUTIF DU COMITE du noyau communautaire de la Place-des-Trembles, à Sorel, en train d'examiner les plans préparés par le bureau de l'ingénieur de la ville. Ce noyau comprendra un édifice communautaire pouvant servir de chapelle, de salle de réunion et de salles de loisirs, de même qu'un terrain de jeux de quartier et

un centre commercial de quartier. De gauche à droite, MM. Yvon Lamy, secrétaire, Jean-Paul Morin, curé de la paroisse Saint-Gabriel-Lalemant, Marcel Gauthier, vice-président du comité et Claude Saint-Denis, président du comité.

Près de l'édifice du Comité paritaire

Création du noyau paroissial de la Place des Trembles

SOREL (L.B.) — Le conseil municipal de la ville de Sorel a adopté le règlement no 881 créant le noyau paroissial de la Place-des-Trembles, près de l'édifice du Comité paritaire.

Le plan de ce noyau paroissial a été préparé par le bureau de l'ingénieur de la ville et comprendra un édifice communautaire qui pourra loger une chapelle, une salle de loisirs et d'autres services communautaires de même qu'un terrain de jeux de quartier. Le plan prévoit également l'établissement de commerces de quartier et d'un poste d'essence.

Ce noyau paroissial aura une superficie de 742,950 pieds carrés, entouré d'une voie de ceinture de 50 pieds de largeur avec terre-plein, bande de béton et trottoir.

L'édifice communautaire de même que le terrain prévu pour les sports d'été et d'hiver occuperont une superficie de 163,904 pieds carrés. Il restera cependant quelque 413,000 pieds carrés qui serviront à la construction domiciliaire pour des maisons unifamiliales et autres.

A remarquer que le Comité paritaire fait partie intégrante du noyau paroissial, et que l'es-

pace réservée au centre commercial de quartier sera réalisée par l'entreprise privée.

La ville procédera à l'achat du terrain nécessaire à la construction de l'édifice communautaire et à l'aménagement des terrains de jeux. Elle possède une promesse de vente de la part des propriétaires de ces terrains, et ce à un prix raisonnable.

Comité

Un comité du noyau communautaire de la Place-des-Trembles a été formé pour étudier la possibilité de construire ce cen-

tre communautaire sans que la ville ait à déboursier quoi que ce soit.

Ce comité est présidé par M. Claude St-Denis, alors que le conseiller Marcel Gauthier agit comme vice-président et M. Yvon Lamy comme secrétaire.

Le comité compte aussi douze membres: Mmes Normand Brunet et Ben Dubé, et MM. Jean-Paul Morin, curé de St-Gabriel-Lalemant, Jean-Paul Villard, Pierre Guilbault, Georges Lalancette, Réginald St-Laurent, Lucien Grégoire, Richard Patenaude, Laurent Marchand, René Grégoire et Jean-Paul Arpin.

Au cours de l'année à Tracy

La dette a diminué de \$100,000

TRACY (L.B.) — La dette de la ville de Tracy a été diminuée de \$100,000 au cours de l'année 1969, c'est ce que le maire M. Arthur Pontbriand, a souligné alors qu'il commentait le nouveau budget de la ville pour 1970.

En 1968, par exemple, elle était de \$402 par capita, alors qu'aujourd'hui elle est de \$366. "C'est sans doute un chiffre très

élevé, surtout si on considère qu'à Sorel la dette par capita est d'environ de \$250", a fait remarquer le maire de Tracy.

Avec les réserves qu'affichent les prévisions budgétaires pour 1970 et avec le programme d'austérité "que nous devons continuer, dont nous ne pouvons pas nous départir, nous redresserons ce montant de la dette et nous serons en meilleure posture pour continuer les travaux qui étaient commencés et qui demeurent inachevés présentement", a ajouté le maire Pontbriand.

M. Pontbriand a également signalé l'apport des contribuables et celui des industries en ce qui concerne le montant des dépenses par capita.

M. Pontbriand a également signalé l'apport des contribuables et celui des industries en ce qui concerne le total des revenus prévus pour l'année 1970. Ce total se chiffre à \$1,381,000. De ce montant \$644,000 proviendront des taxes générales: eau, déchets, licences, permis, taxe de vente, etc... Ceci laisse une balance de \$736,000 qui sera fournie par la taxe foncière, et qui sera partagée à peu près également entre les particuliers et les industries.

Message du chef Laperrière

Il faut redoubler de prudence en cette période des Fêtes

TRACY (L.B.) — Le directeur de la Sûreté municipale de Tracy, le chef Maurice Laperrière, invite les populations de Tracy et de St-Joseph de Sorel à user de plus de prudence durant les Fêtes.

La période des fêtes de Noël et du Nouvel An peut avoir un effet néfaste en ce qui concerne le feu et la sécurité des personnes. Aussi la Sûreté municipale de Tracy conseille à ses citoyens ainsi qu'à ceux de St-Joseph de Sorel de:

- 1 — Placer le pied de l'arbre de Noël dans un récipient rempli d'eau et vérifier quotidiennement le niveau de l'eau.
- 2 — Eloigner l'arbre de toute source de chaleur.
- 3 — Utiliser des accessoires électriques approuvés.

4 — Garder l'arbre le moins longtemps possible dans la maison.

5 — Pour vos décorations, n'employer que du matériel incombustible.

6 — Ne laissez pas les enfants s'amuser près de l'arbre.

7 — Déposer le papier d'emballage dans un récipient métallique.

8 — Ne confier la garde de vos enfants qu'à des gardiennes expérimentées.

9 — Ne surchauffez pas les appareils de chauffage et gardez les issues libres de toute obstruction.

En suivant ces conseils, souligne le chef Laperrière, "nous sommes confiants que tous passeront de joyeuses fêtes, c'est ce que le personnel de la Sûreté municipale de Tracy souhaite à tous les citoyens".

Message du président de la SSJB

Le défi de l'année 1970: l'option politique

SOREL (L.B.) — Le président de la Société St-Jean-Baptiste du diocèse de St-Hyacinthe, M. Maurice Laforest de Tracy, parle du défi de l'année 1970 relativement à l'option politique que l'on veut réaliser, dans son message à l'occasion de Noël et du Jour de l'An.

Comme tous les peuples de la terre, le peuple québécois célébrera avec éclat et ferveur la fête de Noël. Si le 25 décembre est marqué partout de diverses manifestations, il doit être en plus l'occasion d'exprimer ses sentiments de fierté et de dignité qui inspirent et orientent le devenir du Québec, Etat national des Canadiens français.

Cette fierté et cette dignité doivent se traduire en des gestes fraternels et c'est dans cet esprit que nous convions toute la population à célébrer la fête de Noël et d'en faire l'occasion d'une véritable prise de conscience des forces qui lient les hommes entre eux.

L'année 1970 présente un défi pour tout le peuple canadien-

français, un défi non seulement en ce qui a trait à son engagement dans le monde moderne, mais aussi quant à son option du Québec qu'il veut réaliser. En 1970, vouloir un Québec fort, c'est aussi vouloir se dégager des liens qui ont emprisonné la liberté et la créativité de l'homme québécois; c'est aussi le rendre capable de dépasser les limites de la situation matérielle et mentale présente en faisant de lui un homme désireux d'assumer les risques et les aspirations d'une société meilleure.

Les membres du conseil général de la Société St-Jean-Baptiste du diocèse de St-Hyacinthe désirent transmettre, à toute la population, leurs meilleurs vœux pour un Joyeux Noël et une Bonne et Heureuse année.

Que 1970 soit une année où tous les hommes traduisent leur joie d'être; que tous aient le courage et la volonté de travailler à l'épanouissement de la nation Canadienne-française.

Réflexion à l'occasion de Noël

Donner à un moins favorisé, c'est parfois l'humilier

SOREL (L.B.) — Il faut considérer le moins favorisé avec tout le respect et la considération inhérente à sa dignité d'homme. Cette réflexion, qui a tout son sens, à l'occasion de Noël, et à cause des cadeaux offerts en cette période, est faite par l'abbé Bernard Favreau, du conseil régional de bien-être de la Fédération des oeuvres du diocèse de Saint-Hyacinthe.

Noël c'est pour beaucoup une fête de l'amour. Amour des parents pour les enfants et vice-versa, amour fraternel, amour entre deux jeunes qui songent à leur avenir, amour pour les personnes de son milieu, amour parfois, s'il en reste,

pour ceux qui ont été oubliés durant toute l'année, amour parce que l'Amour s'est incarné...

Aimer, c'est donner quelque chose et se donner soi-même. On peut donner un peu de ses biens, on peut donner de sa personne, son temps, ses forces et son talent, mais ça ne suffit pas. On a peu donné si on ne parvient pas à donner son amitié. Il faudrait essayer d'imaginer quelle blessure peut être infligée à une personne que l'on a pu combler de bienfaits mais qui sent bien en celui qui les apporte la conscience de sa supériorité. Le "pseudo" bienfaiteur alors récolte de l'amertume, qu'il appelle "ingratitude", parce qu'il a humilié. En vertu de quoi s'est-il pensé supérieur...? Ce qui lui a manqué, c'est un peu d'humilité, un peu de respect de l'autre. Il n'a pu se faire pardonner les bienfaits qu'il a apportés. Il n'a pas été capable de donner son amitié et n'a pas mérité celle de l'autre.

plus une occasion de calmer une conscience qui réussit mal à étendre sa culpabilité, mais un soulagement qui enrichit les relations humaines entre les personnes.

C'est peut-être la signification profonde du don qu'il faut saisir, car c'est là que se cache l'amitié, ce qu'il y a de plus précieux. Les rapports de type "commercial" n'ont jamais réussi à véhiculer l'amitié, pas

d'ailleurs que les relations dites "professionnelles". N'est-ce pas derrière ces façades qu'il faut aller pour rejoindre la personne et y trouver un ami. Alors plus rien ne compte, alors tous les dons, tous les gestes sont mis au service de cette amitié, seule capable de reconstruire les humains qui se rencontrent. C'est peut-être cela le salut dont au milieu de nous et que nous ne connaissons pas.

Reconnu depuis un mois seulement

Le comité SUCO Richelieu-Yamaska veut fonder deux filiales dans la région

SOREL (L.B.) — Le Comité SUCO Richelieu-Yamaska existe depuis à peine un mois; il a été reconnu officiellement lors du congrès annuel de SUCO. Ce comité, qui fonctionne actuellement sur le plan diocésain, s'occupe de fonder une filiale à Sorel et une autre à Granby.

Ce comité régional est présidé par M. l'abbé Marc-A. Loiselle et Mlle Marie-France LeGault agit comme animatrice. Ses bureaux sont situés au 3,000 rue Sicotte, à Saint-Hyacinthe.

Appelé Service Universitaire Canadien Outre-mer, le SUCO est un organisme de coopération international. Il coopère, à sa façon, c'est-à-dire par l'envoi de volontaires-coopérants dans des tâches définies par les gouvernements ou organismes étran-

géographiques et culturels des pays en voie de développement. Par delà ce travail limité et de longue haleine, le SUCO participe aux efforts de compréhension mutuelle entre les cultures en veillant à ce que le volontaire-coopérant adopte le rythme de vie quotidienne des communautés humaines au sein desquelles il est appelé à travailler.

Fondé en 1961, le SUCO est un organisme privé et neutre. Il offre aux Canadiens d'origine la possibilité d'apprendre à dépasser leurs limites en servant à l'étranger dans des tâches où leur compétence professionnelle est mise à profit.

En ce sens, le SUCO peut être caractérisé comme étant à la fois une école d'expérience, un milieu d'échange inter-culturel, au développement social,

et un service professionnel. Il se définit par les personnes elles-mêmes qui deviennent volontaires-coopérants dans des milieux différents de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique latine et qui offrent des qualités professionnelles diversifiées.

Universitaire dans ses origines et son esprit, le SUCO s'adresse à tous ceux qui sont aptes à servir efficacement dans des tâches précises et de tout genre, requises par les gouvernements ou organismes étrangers voués au développement intégral des nations du Tiers-Monde.

Emplois outre-mer

A la demande du Tiers-Monde, le SUCO a un poste pour vous si vous êtes agronome, architecte, archéologue, biologiste,

céramiste, chimiste, diététicien (ne), ébéniste, infirmière, ingénieur, mécanicien, médecin, vétérinaire, puéricultrice, radiologiste, sculpteur, pharmacien.

Si vous êtes professeurs: éducation physique, latin, français, anglais, espagnol, mathématiques, biologie, physique, chimie, sciences naturelles, philosophie.

Si vous êtes techniciens: mécanique, agriculture, laboratoire, zoologie.

L'aspirant volontaire-coopérant doit détenir un B.A. ou être diplômé de CEGEP (avec spécialisation).

Par la voie du Richelieu

MM. Lorenzo Picard et Albert Guilbault ont été élus dimanche marguilliers de la paroisse Saint-Pierre de Sorel, lors de l'assemblée des paroissiens. Ils remplacent MM. Conrad Rheault et Clair Simard qui terminent leur mandat le 31 décembre. Les autres marguilliers de cette paroisse sont MM. Lucien Kiopini, Raoul Pélouin, Roger Lussier et Marc-Henri Champagne.

Michel Fréchette des Marquis de Saint-Maxime a brisé une autre fois des records. Il a comblé 42 buts jusqu'ici. Il est suivi, non de près, par Michel Déziel qui en a 22. Par ailleurs chez les Masquitos, Pierre Millette, des Pionniers de St-Pierre, est près du record établi par Claude Deslandes en 1966-67. Ce record était de 34 points.



Chaque dimanche soir, lors des joutes régulières du circuit, la ligue de hockey Continentale Richelieu fait tirer parmi les billets du concours de "Miss Hockey" et remet \$10 au gagnant. Le billet retourne toutefois dans la boîte et le détenteur est toujours éligible pour les autres tirages. Le premier tirage a été effectué dimanche dernier par la duchesse de Sainte-Anne-de-Sorel, Mlle Lise Jacques et l'heureux gagnant fut M. Jean-Marie Boisvert, du 10-A rue Georges, à Sorel.

Le Service des loisirs et des parcs de Tracy organise cette année des ligues de ballon balai et de hockey pour jeunes filles. Nous invitons toute personne intéressée à participer à ces activités, de bien vouloir communiquer avec le Service des loisirs et des parcs de Tracy. La date d'inscription s'étendra jusqu'au 3 janvier et aucune autre inscription ne sera acceptée après cette date.

Le Service des loisirs et des parcs de Tracy tente de mettre sur pied des ligues de ballon balai pour garçons. Tous ceux intéressés à participer à cette activité pour la saison 1970 sont priés de s'inscrire au Centre culturel de Tracy avant le 3 janvier. Aucune inscription ne sera acceptée après cette date.

Dans le cadre du Club des jeunes le samedi matin, le personnel du Service des loisirs et des parcs de Tracy travaille actuellement sur la nouvelle programmation. Les jeunes pourront y retrouver les activités suivantes: Natation, oeuvres plastiques, expression corporelle et rythmique, judo, expression théâtrale, ballet, couture et guitare. Les nouvelles activités programmées seront en vigueur vers la mi-janvier 1970.

De la neige à Toronto

TORONTO (PC) — Selon les prévisions des services météorologiques de Toronto, tout le sud de l'Ontario est affecté aujourd'hui par des chutes de neige.

Un orage en provenance du sud-ouest de l'Indiana se déplace vers l'est, à travers la province, provoquant des chutes de trois à six pouces sur la région de Windsor-London; de six à huit pouces sur la péninsule de Niagara et l'ouest du lac Ontario et de deux à trois pouces sur Kingston, où la température est tombée, la nuit, à 10 sous zéro.

La perturbation devrait avoir quitté la province tard dans la soirée.

Six mois de prison pour un vol au Cap Bowling

TROIS-RIVIERES (J.P.A.) — Ceci à la suite d'un vol perpétré à la salle de quilles "Cap Bowling", où il avait dérobé une somme de \$173 en plus de diverses marchandises d'une valeur de \$400.

"Je n'étais pas à jeun lorsque j'ai fait cela", a plaidé l'inculpé qui avait avoué un dix-onces de "Gin" avant son méfait. La boisson n'excuse pas lui a répondu le juge Léon Girard, qui venait en outre de mettre au courant d'une précision: quand il a volé, Richard était encore sous le coup d'un engagement de garder la paix pour une infraction antérieure.

Suite à ce vol, la presque totalité de la marchandise a été recouvrée, de même qu'une somme de \$82 que le coupable avait en poche à son arrestation.

NOËL
DE PAIX,
NOËL
DE BONHEUR



Ces vœux d'heureuses et paisibles Fêtes, je les formule à ceux que j'ai le plaisir de servir et à tous mes concitoyens.

Restaurant
ROGER

Hot-Dogs — Hamburgers
Journaux — Revues
Romans — Films
Epiceries — Etc.
636, WILLIAMS
TROIS-RIVIERES



ROGER FRALETTE,
prop.

Joyeux
Noël
à tous

Pharmacie
Trifluvienne

885, St-Proper

Trois-Rivières Tél.: 374-8243



(Photo Roland Lemire)
LES MEMBRES DU Kiwanis de Trois-Rivières ont rendu une visite aux vieillards qui demeurent au Foyer Saint-Joseph sur la rue Sainte-Julie (le gîte), et ont profité de cette occasion pour leur offrir des cadeaux. Sur la photo, M. Charles Parent reçoit des mains du kiwanien Lucien Carli, un présent. On voit aussi M. Charles Parent, le frère Paul et M. Louis-Georges Pérusse, président du Kiwanis.

L'Orphéon portera la joie aux malades

TROIS-RIVIERES — "Portons la joie aux malades". Telle est la devise de l'Orphéon de Trois-Rivières qui chaque année se fait un devoir d'aller porter "un message de joie et d'allégresse" à ceux qui doivent passer la période des Fêtes à l'hôpital.

Cette année encore, les autorités civiles et les citoyens sont invités à faire la tournée en compagnie de l'Orphéon.

M. Léo Carle, le directeur du groupe, a insisté pour que la tournée commence au cours de l'après-midi de Noël, même si cela doit demander un effort supplémentaire aux membres. L'on sait que le répertoire de nos chanteurs pour les airs de Noël s'est beaucoup enrichi et qui ne connaît la qualité des voix de cette troupe?

Voici donc l'horaire des visites qui auront lieu toujours de 2 à 4 heures l'après-midi. Noël après-midi, à l'hôpital St-Joseph; dimanche suivant, le 28, à l'hôpital Ste-Marie et le 4 janvier à l'hôpital Cloutier, au Cap-de-la-Madeleine. La date pour l'hôpital Cooke n'est pas encore fixée.

Vous êtes donc invités à vous joindre à nos choristes afin d'apporter un peu de chaleur, de réconfort et de sympathie à l'égard de nos chers malades et du personnel qui auront à passer ce temps des fêtes hors du foyer.

La Commission scolaire du Cap attend son "cadeau" du ministère de l'Éducation

CAP DE LA MADELEINE (R.N.) — A la veille de Noël, la Commission scolaire du Cap-de-la-Madeleine attend encore son cadeau du père Noël du ministère de l'Éducation du Québec. En effet, il reste encore des montants de la subvention d'équilibre budgétaire à recevoir. Cependant, il semble bien que la Commission scolaire réussira à rencontrer quelques-unes de ses obligations, selon le rapport de l'état financier qui a été soumis aux conseillers scolaires par l'administrateur-adjoint, M. Maurice Brousseau.

Etat financier au 22 décembre

En ce qui concerne l'état financier, il faut dire que l'emprunt temporaire a été approuvé à la banque. Cet emprunt au montant de \$400,000 vient compléter un montant de \$63,078 que la Commission possédait encore en banque. Les administrateurs scolaires prévoient recevoir d'...

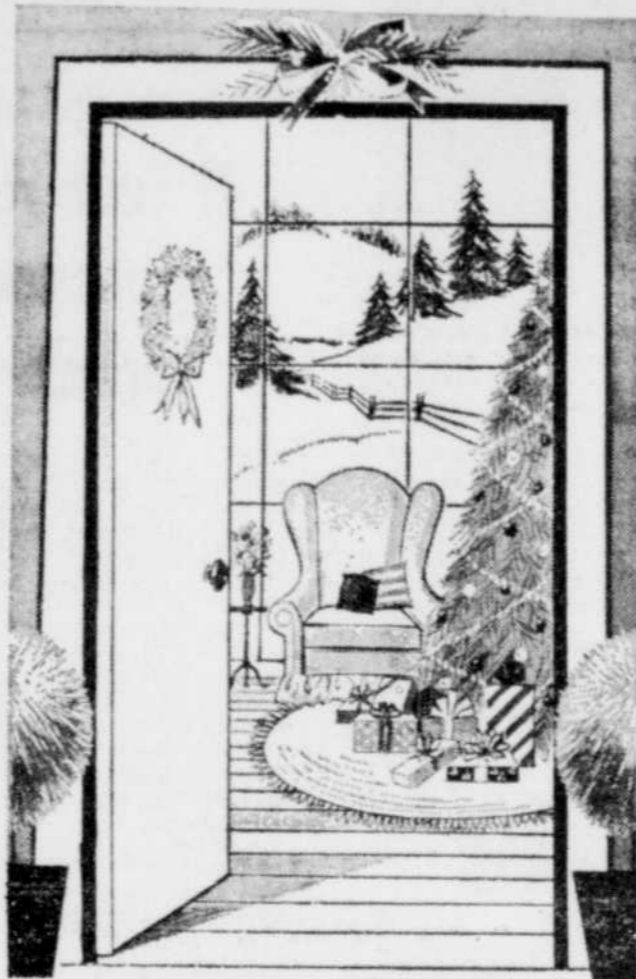
le 31 janvier 70 une somme de \$723,000 en taxes foncières; cependant, pour le mois de décembre, la Commission scolaire aura reçu une somme de \$185,000 de la même source de revenu. Les salaires que doit verser la Commission scolaire se répartissent comme suit: la dernière paie de décembre représente un déboursé de \$62,185 et les quatre semaines du mois de janvier représentent respectivement des sommes de, \$7,745, \$62,185, \$7,745, \$62,185.

Durant le mois de décembre, la Commission scolaire a dû renvoyer pour une somme de \$37,380 de chèques dus aux fournisseurs et elle a payé une somme de \$85,000 en impôts.

Sommes dues à la Régionale

La Commission scolaire du Cap doit une somme de \$819,000 à la Commission régionale des Vieilles Forges, dont un montant de \$264,000 qui sera versé...

directement par le ministère de l'Éducation. Sur la somme à la Régionale, il faut soustraire un montant de \$291,000 qui n'est pas budgété et qui représente une subvention qui doit être versée directement par le ministère de l'Éducation à la Régionale à la suite de l'intégration de l'École des Métiers du Cap. Cette somme représente la redevance de la Commission scolaire locale à la Régionale, avant l'intégration. Par contre, la Régionale doit à la locale du Cap un montant de \$332,000 qui représente la location des locaux et certaines parties des frais partagés. Il semble bien que la locale versera une somme de \$200,000 à la Régionale sur le total de ses redevances pour l'année 1968-69. Les conseillers scolaires se sont dits d'accord pour que la Commission scolaire commence autant que possible, la nouvelle année sans avoir aucune dette.



Joyeux Noël
et
Bonne Année
à toute notre
fidèle clientèle
et
Merci

Geo. LAMBERT inc.

1000 Boul. Normand

Trois - Rivières

Tél : 378 - 2721

Il sera question d'instruments de musique au Palais de justice le 9 janvier

TROIS-RIVIERES (J.P.A.) — Le trifluvien Eugène Boissonnault subira son procès le 9 janvier pour le vol d'une guitare et d'un amplificateur appartenant à M. Jacques Mailhot, lui aussi de Trois-Rivières. A son enquête préliminaire, hier matin, Boissonnault se défendait seul et s'est contenté de quelques questions seulement, à l'intention des témoins présentés par Me Pierre Houde, de la poursuite. Il a de plus fait savoir qu'il n'avait aucun témoin à faire entendre pour sa défense.

Plus de guitare
Peu après minuit, dans la nuit du 15 décembre, un guitariste, Jacques Mailhot sortait de l'hôtel Bonaventure de Trois-Rivières. Son engagement pour la soirée était terminé. De là, il se rendit avec son cousin sur la rue Baptist où réside ce dernier et les deux causèrent jusqu'à environ une heure du matin. La...

guitare et l'amplificateur d'une valeur totale d'environ \$490, étaient alors sur la banquette arrière de l'auto de M. Mailhot. Pas à sa sortie de chez son cousin, cependant, "Quand je suis retourné à ma voiture, il n'y avait plus rien", dit-il. On était toujours le 15 décembre, lundi de la semaine dernière. Une guitare voyage... Dès le lendemain, l'enquête faite par les détectives Lawrence Buckley et Fernand Gendron donna comme résultat la convocation de plusieurs témoins, dont les dépositions forment le récit suivant: La même journée que s'envolaient la guitare et l'amplificateur, dans l'après-midi, un dénommé Germain Rivard a reçu la visite de Boissonnault à son domicile. L'accusé avait une vente à faire, justement celle d'une guitare, d'un amplificateur et d'un micro. Tout le ba...

zar fut amené au logis de Rivard et le duo se rendit à l'hôtel Bonaventure sur la rue du même nom. A cet établissement, un troisième individu, René Richard voit d'un bon oeil l'orchestre ou plutôt les instruments voyageurs et accepte d'acheter le tout. La transaction est conclue pour la somme de \$50, c'était le 15 décembre, un lundi. Le mardi les détectives Buckley et Gendron se sont rendus chez Rivard et tout le trajet parcouru par la grouillante guitare a été refait à l'envers. Les limiers ont finalement abouti chez l'accusé Eugène Boissonnault, après une courte halte chez l'acheteur René Richard, où "reposit" les instruments. Le 9 janvier, ce dernier subira son procès pour recel du butin, tandis que Boissonnault répondra du vol. Les cautionnements ont été refusés en attendant cette date.



JOYEUX NOËL
BONNE ANNÉE
À TOUS



Compagnie Internationale de Papier du Canada.

Ian McArthur, directeur
Usine de Trois-Rivières.

W. F. Wolstenholme, directeur
Division forestière du St-Maurice.

Construction d'un nouveau hangar à l'aéroport

TROIS-RIVIERES (B.C.) — Des appels d'offres seront bientôt lancés en vue de la construction d'un hangar d'une superficie de 4,800 pieds carrés à l'aéroport municipal de Trois-Rivières.

Les conseillers municipaux ont autorisé le directeur du service des Travaux publics, M. Jean-Paul Dorion, à procéder dans ce sens, considérant que le gouvernement fédéral remboursera 85 pour cent du coût global.

Selon les estimés, ce hangar occasionnera une dépense de l'ordre de \$55,000 et la Commission canadienne des transports déboursera \$46,750. Ce montant sera versé dans les semaines suivant la fin des travaux.

La seule exigence imposée par la commission consiste à terminer les travaux avant le 31 mars 1970.



NOS MEILLEURS VOEUX!

La Compagnie Steinberg Limitée

P.S.- Cette semaine, nos magasins seront ouverts vendredi, de 1 heure à 9 h. 30 du soir et samedi, de 9 h. 00 du matin à 5 h. 00 du soir.



(Téléphoto PC)

Le Beatle John Lennon rencontre Trudeau

LE BEATLE JOHN LENNON et son épouse Yoko Ono, ont été reçus, au cours de la journée d'hier, par le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau. Jamais depuis les élections de 1968, le cabinet du premier ministre n'avait con-

nu un tel émoi. John Lennon avait demandé à deux reprises, audience au premier ministre. Les entretiens entre M. Trudeau et M. et Mme Lennon ont duré environ trente minutes.

Quatre députés de la région nommés adjoints parlementaires

Bertrand nommé deux nouveaux ministres

par Jean-Pierre GAGNON (Spécial au Nouvelliste)

QUEBEC — Quatre députés de la région ont été promus au rang d'adjoint parlementaire hier, alors que le premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, a procédé à son plus important remaniement ministériel depuis qu'il a été choisi chef de l'Union nationale.

Ces quatre députés, qui ont tous été élus pour la première fois lors des élections générales du 5 juin

Autres ministres

D'autre part, le premier ministre Bertrand a procédé à la nomination de deux nouveaux ministres, soit: MM. Gérard Lebel et Jean Cournoyer.

M. Lebel, qui était jusqu'à présent président de l'Assemblée nationale, devient le titulaire du nouveau ministère des Communications, créé il n'y a que quelques semaines. Député de Rivière-du-Loup depuis 1966, M. Lebel est âgé de 39 ans. Il est licencié en droit de l'université Laval et pratique le droit depuis 1956.

Pour sa part, M. Cournoyer hérite du ministère de la Fonction publique dont, avant son élection dans le comté de Saint-

Jacques, le 7 octobre dernier, il était le principal employé.

Né à Sorel en 1934, M. Cournoyer est licencié en droit de l'université de Montréal depuis 1959. Il a été entre autres négociateur en chef de la partie patronale dans le conflit des enseignants et négociateur dans le conflit des hôpitaux du Québec. M. Cournoyer est marié à Michelle Dufresne, originaire de Trois-Rivières.

Par ailleurs, M. François Gagnon, député de Gaspé-Nord, a été nommé ministre d'Etat au Travaux publics. Il est député depuis 1962.

Enfin, M. Marc Bergeron, député de Mégantic, a été nommé adjoint parlementaire du

1966, sont les Drs Philippe Demers et Guy Gauthier et MM. Pierre Roy et Maurice Martel.

Pour sa part, M. Demers, qui est âgé de 50 ans, devient l'adjoint parlementaire du premier ministre Jean-Jacques Bertrand. Docteur en médecine-vétérinaire depuis 1948 et député de Saint-Maurice, il était depuis plusieurs mois délégué au ministère du Travail.

ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.

Le député de Sherbrooke, M. Raynald Fréchette, qui était jusqu'à présent vice-président de l'Assemblée nationale, a été promu au poste de président. Le député de Papineau, M. Roland Théoret, a pour sa part hérité du trône de la vice-présidence.

On prévoyait que M. Philippe Demers serait nommé ministre d'Etat au Travail. Toutefois, il semble bien que le premier ministre ne l'entendait pas de la même oreille, mais désirait plutôt profiter de ses talents.

M. Demers a été conseiller municipal de la municipalité de Shawinigan-Sud durant deux ans, avant d'être maire de cette même ville durant six ans. Depuis qu'il a été élu député, il a également occupé le poste de président du comité parlementaire sur l'Agriculture.

Dr Guy Gauthier

Agé de 49 ans, M. Gauthier a été nommé adjoint parlementaire du ministre de la Santé, M. Jean-Paul Cloutier. Médecin à Saint-Michel-des-Saints, dans le comté de Berthier, depuis 1948, M. Gauthier est également maire de cette municipalité depuis 1955.

M. Pierre Roy

Par ailleurs, le député de Joliette, M. Pierre Roy a été

nommé adjoint parlementaire du ministre de la Voirie, M. Fernand J. Lafontaine. Cette nomination n'a surpris personne sur la colline parlementaire.

En plus d'être adjoint du ministre, M. Roy est également adjoint à l'organisateur en chef du parti qui, en l'occurrence, est également M. Lafontaine.

Depuis qu'il a été élu député de Joliette, M. Roy a été chargé de présider plusieurs commissions parlementaires, dont celles de la Voirie et du ministère du Travail et de la Main-d'Oeuvre.

Il a de plus été mandaté par le premier ministre pour faire partie d'un comité d'étude sur le transport non régi. Il s'est également occupé de l'organisation du congrès mondial des bonnes routes, qui doit avoir lieu à Montréal en 1970.

M. Maurice Martel

Enfin, le député de Richelieu, M. Maurice Martel a été nommé adjoint parlementaire du ministre de la Famille et du Bien-Être, M. Jean-Paul Cloutier.

Propriétaire d'une pharmacie à Sorel, M. Martel s'est penché sur les problèmes sociaux alors qu'il fut désigné par le gouvernement en 1967 pour faire une tournée d'études sur les mesures de sécurité sociale dans les différents pays d'Europe et aux Etats-Unis.



Dr Philippe Demers



M. Pierre Roy



Dr Guy Gauthier



M. Maurice Martel

Maurice Bellemare désigné premier ministre suppléant

QUEBEC (PC) — Le ministre du Travail et de la Man-d'Oeuvre, M. Maurice Bellemare, a été désigné, hier, premier ministre suppléant du 23 décembre au 17 janvier.

C'est le premier ministre Jean-Jacques Bertrand qui a fait part de la nouvelle, peu après la prorogation de la session.

M. Bertrand sera absent du Québec pendant cette période afin de prendre quelques jours de repos.

En légalisant un système de loteries et de courses

Québec veut protéger la population

Par ANDRE BELLEMARE

QUEBEC (PC) — C'est parce que le gouvernement désire protéger ses commentants contre l'exploitation par un groupe social marginal qu'il a décidé de légaliser au Québec un système de loteries et de courses, a déclaré, hier midi, le ministre des Finances, M. Mario Beaulieu, pendant l'étude du bill 86 portant sur les loteries et les courses.

Le projet de loi a été adopté en troisième lecture quelques minutes avant que le lieutenant-gouverneur ne proclame la prorogation de la 4e session de la 28e législature, à 14 heures.

Les députés ont pu regagner leurs foyers pour la période des Fêtes après avoir siégé pendant 111 séances de cette longue session, amorcée le 25 février.

Le bill 86 était le dernier projet de loi que la Chambre adoptait depuis le début de la session.

L'opposition s'est déclarée en faveur du projet de loi sur les loteries.

M. Jean Lesage a soutenu que ce projet de loi constituait "un geste important dans le domaine de la législation du jeu au Québec."

Il a cependant déploré la "confusion" de la politique et de l'idée exacte que se fait le gouvernement en matière de jeux et de loteries.

M. Lesage a ajouté qu'il est très important que le gouvernement établisse clairement les limites permises par le Code pénal dans ce domaine avant d'émettre des permis d'exploitation de jeux de hasard.

D'autre part, le chef de l'opposition a soutenu que le gouvernement ne devrait pas entrer en concurrence avec le secteur privé, "ce qui est un très mauvais principe".

Emission de permis

C'est ainsi que le bill 86 prévoit que la Société d'exploitation des loteries et courses du Québec pourra conduire et organiser des systèmes de loteries

pour le compte du gouvernement, et si un permis lui est délivré à cette fin par la Régie, elle pourra exploiter des courses de chevaux.

M. Lesage a exprimé l'avis que la Société ne devrait pas exploiter des courses.

En vertu de la loi sanctionnée hier, une Régie des loteries et courses sera formée dont les fonctions seront de surveiller les courses au Québec et de délivrer des permis autorisant les personnes à administrer des systèmes de loteries.

Au cours d'une conférence de presse, il y a quelques jours, M. Beaulieu avait cependant précisé, et il l'a répété hier, que seul le gouvernement sera autorisé à exploiter un casino.

La Régie et la Société seront formées de trois membres nommés par le gouvernement pour une période de 10 ans.

L'attrait du jeu dans notre société industrielle est incontestable, a dit M. Lesage.

Trop longtemps, nos législateurs ont préféré lancer sur le phénomène du jeu des interdic-

tions plus ou moins sévères, soit par principe, soit à la faveur de préjugés; c'était sans doute la mal connaître la nature humaine.

"C'est ainsi qu'on a vu se constituer en marge de la loi toute une série d'opérations clandestines qui représentaient pour le monde interlope un domaine de prédilection".

Puritanisme

Pour sa part, le ministre des Finances a déclaré "qu'il ne faut pas adopter l'attitude puritaine et irrationnelle qui a fait qu'au cours des années de prohibition de l'alcool, des millions de dollars sont allés non pas dans les goussets publics, mais entre les mains des pires ennemis de la société".

M. Beaulieu a ajouté que c'est le goût du juste milieu et ce réalisme des Québécois qui nous invitent aujourd'hui à lever les interdits qui frappent le jeu.

Dorénavant, toute forme de concours, même radiophonique, qui rapportera de l'argent aux

participants devra recevoir l'approbation de la Régie et être munie d'un permis.

La formule mise de l'avant par le gouvernement, a expliqué M. Beaulieu, s'inspire en grande partie des systèmes déjà en vigueur en Israël et en Suède.

Les petits "bingos de paraisse" seront encore permis pourvu qu'ils se situent dans les limites de l'amendement au Code pénal.

Le député libéral indépendant de Gouin, M. Yves Michaud, a soutenu que "nous manquons le bateau en ce sens que le problème no. 1 au Québec à l'heure actuelle est le pari qui se fait au titre des preneurs aux livres, des gobe-sous, et de toutes les loteries marginales et clandestines qui sont exploitées par des éléments plus ou moins avouables de la société québécoise".

M. Michaud s'est prononcé en faveur de l'étatisation du pari mutuel en-dehors des hippodromes.

- Des écoles mal protégées contre les incendies page 3 T.-R.
- Israël dit "non" à la proposition des Etats-Unis page 7
- Bourassa dépose son bulletin page 24
- Jean Lesage: "Traitez-moi de menteur!" page 24

Les 160 journalistes mettent fin à leur sit-in

MONTREAL (PC) — Un sit-in ou grève assise, qui avait été déclenchée par environ 160 journalistes du quotidien La Presse, a pris fin hier, soit quelque 24 heures après son début.

Les leaders de cette protestation ont déclaré que d'autres sit-in de 24 heures pourraient être déclenchés dans un proche avenir puisque la direction de La Presse a refusé de discuter deux griefs exprimés par les employés de la rédaction.

Ces derniers s'opposent à l'offre faite par le journal d'avancer la date de la mise à la retraite de ses employés, soit à l'âge de 55 ans plutôt que 65, et à une réorganisation de la salle de rédaction mesurés qui ont eu pour effet un remaniement au sein du personnel de la salle des nouvelles.

Le journal La Presse a annoncé que la réorganisation de la salle de rédaction "n'avait pas d'autre but que d'améliorer la qualité du journal".

Aucune décision précise n'a été prise à la conférence au sommet des pays arabes

RABAT (AFP) — Accroissement de l'aide aux Arabes de Palestine sans exclure la possibilité d'une solution pacifique au conflit israélo-arabe, telle sera sans doute la conclusion des travaux du sommet arabe de Rabat, estimé-on généralement à l'approche de la clôture de la conférence.

De source informée, on déclare que les délégations "modérées", groupées autour de l'Egypte et de la Jordanie, ont fait prévaloir leur point de vue sur celui des "extrémistes", dont le chef de file est l'Organisation de libération de la Palestine.

Bien que la discussion sur les termes du communiqué final ne soit pas encore terminée, on considère en effet, comme acquis que la conférence discutera le problème de la Palestine de celui des territoires

arabes occupés par Israël après la Guerre des six jours.

Or, la dissociation de ces deux problèmes va à l'encontre des vœux des Palestiniens, qui soupçonnent de nombreux pays représentés à la conférence de vouloir récupérer les territoires occupés par la négociation impliquant la reconnaissance d'Israël et la garantie de ses frontières. Une pareille solution, fait-on remarquer de même source, sonnerait le glas du mouvement de résistance palestinien.

Un autre point de friction, qui fait encore l'objet de discussions, est celui de l'aide financière des pays producteurs de pétrole aux pays voisins d'Israël, en particulier l'Egypte et la Jordanie. Selon certaines informations, plusieurs des pays producteurs de pétrole — compris l'Algérie — se montreraient peu disposés à accorder cette aide.

SOMMAIRE

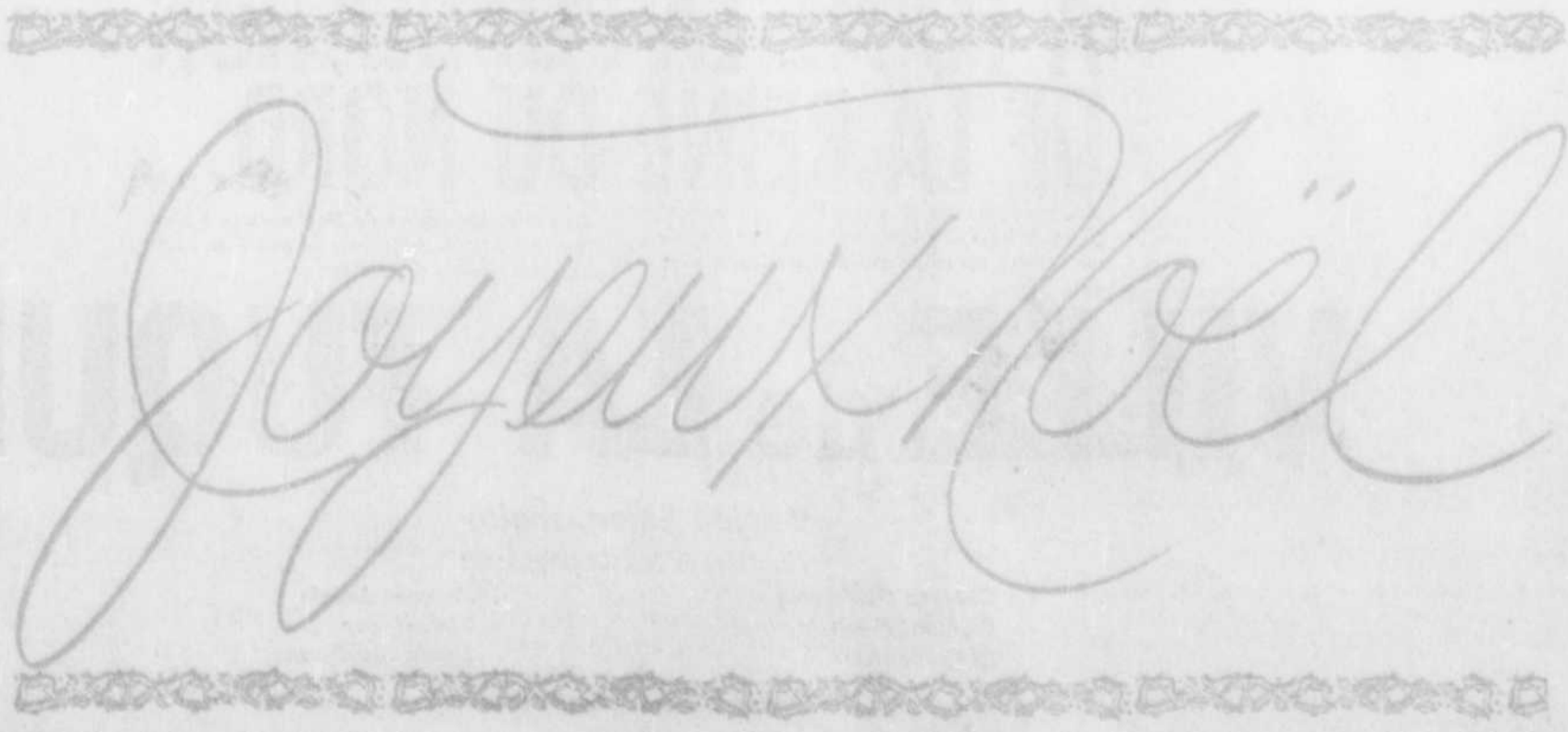
AUJOURD'HUI

Bandes illustrées	23
Bourses	13
Classées	22-23
Convocations	22
Mots croisés	23
Nécrologie	23
Pages féminines	14-15-18
	19-20
Radio-T.V. Cinéma	12
Sports	9-10-11-17

LE SOURIRE DU PETIT DÉJEUNER

Les dix plus belles années de la femme se situent entre 28 et 30 ans!

CREMERIE — TROIS-RIVIÈRES
374 5914



Un campus pour 2,200 élèves

La polyvalente offrira une multitude de services aux élèves et enseignants

par Marcel AUBRY

LA TUQUE — La future école polyvalente de La Tuque, dont la construction offrira une gamme de services très variés aux élèves et aux professeurs afin de favoriser le plus possible la propension à l'étude et au travail efficace. C'est du moins l'impression qui nous reste après avoir étudié l'éventail de services qui sera mis à la disposition des usagers de la polyvalente.

Le futur complexe polyvalent de La Tuque sera construit, comme on le sait déjà, sur la partie de terrain situé à l'arrière de l'école secondaire Champagnat, y compris l'actuel terrain de balle molle. L'école Champagnat sera d'ailleurs complètement réaménagée; elle deviendra presque dans son entier le centre de services de la polyvalente.

Le futur campus polyvalent pour 2,200 élèves, compte-tenu de l'école Champagnat et de l'école de Métiers, comprendra 32 locaux réguliers d'enseignement d'une capacité de 30 élèves chacun, soit 960 au total. Sept autres locaux d'une capacité de 20 élèves seront aménagés pour l'enseignement exceptionnel.

La polyvalente offrira de plus plusieurs salles de laboratoires, soit de langues, de chimie, de physique, de biologie, de sciences naturelles, de géographie, d'histoire et de sciences commerciales.

Les élèves auront également à leur disposition un bon nombre de salles prévues pour les activités para-scolaires. Notons deux salles d'arts plastiques, deux salles de musique, un amphithéâtre, un auditorium de 700 places (la ville a déjà accepté de collaborer pour 250 places dans cet aménagement), une bibliothèque pouvant contenir 220 étudiants assis et un service audio-visuel, quatre plateaux de gymnases, deux salles de dessin industriel, une salle de tenue de bureau, deux salles de dactylographie et une salle de sténographie.

Dix-neuf ateliers seront aussi aménagés pour les étudiants en enseignement professionnel. Dans ce domaine on compte un atelier des métiers de la construction, un atelier de foresterie, un atelier d'électricité générale, un atelier de radio T.V., un atelier d'ajustage mécanique, un atelier de mécanique automobile, un atelier de station-service et de débouillage-peinture, un atelier de métal en feuilles, un atelier de forge-soudure, un atelier de plomberie-chauffage, deux ate-

liers d'art culinaire, deux ateliers de couture domestique, coupe et confection, un atelier de couture industrielle, un atelier de tenue de maison, un atelier de puériculture, un atelier de soins de beauté et un atelier d'initiation à la décoration intérieure.

Une série de locaux connexes sont prévus également dans la future bâtisse des étudiants. Dans le secteur de l'administration, on comptera un bureau pour le directeur de l'école, quatre bureaux pour les directeurs-adjoints, huit bureaux pour les chefs de section, un bureau pour le secrétaire, la direction avec salle d'attente, un secrétariat et une salle de repos pour le personnel clérical, une salle de polycopie et papeterie, une salle d'archives, un magasin scolaire, un dépôt pour manuels scolaires, une salle de conférence, et des espaces pour environ 113 professeurs, répartis

en salles de travail, salles de repos et salons de consultation.

Il y aura au service de la pastorale, une chapelle de 60 places et trois bureaux d'aumônier avec salle d'attente, au service de l'orientation, cinq bureaux des conseillers en orientation, psycho-technique et psychologie, un secrétariat, une salle de testing et counselling et une salle confidentielle, et au service médical, un bureau d'infirmière-médecin, une salle de repos pour filles, une salle d'urgence médicale près des ateliers et une salle d'examen médical.

Des espaces pour environ 2,200 étudiants sont répartis en salles de réunion, bureaux, salles de repos pour les activités culturelles et sociales des étudiants. Des espaces pour 900 diners sont répartis en trois groupes dans une cafeteria et casse-croûte et une salle à manger pour environ 20 professeurs.



(Photo: Gilles Berthiaume)

"LE REVENANT A L'OEIL DE VERRE", tel habituel, Gaby Trépanier dans le rôle de est le titre de la pièce présentée lundi Judith Corbin et Nicole Goupil dans celui soir par un groupe d'étudiantes de l'école de Gabrielle Labrie. le Centrale. Sur la photo, dans l'ordre

Un homme est retrouvé sans vie

LA TUQUE (M.A.) — Un homme âgé de 38 ans, M. J. Omer Leclerc, a été trouvé sans vie, vendredi matin vers 9h, dans le sous-sol de son établissement commercial de la rue Saint-François à La Tuque. M. Leclerc était marié et père de deux enfants. C'est un de ses employés, M. Roger Michaud, qui a fait la macabre découverte en entrant à son travail. M. Michaud a aussitôt alerté

la police municipale qui s'est rendue sur les lieux de la tragédie en compagnie de l'assistant-coroner du district le docteur André L'Heureux. L'enquête a été remise dans les mains du détective Yvon Grondin du service de la protection publique de La Tuque.

Le docteur L'Heureux a confié qu'un simple cas de recherche serait institué en rapport avec cette mort.

Au grand vent du nord

Les Loups de La Tuque seraient à la recherche de trois nouveaux joueurs d'ici le 31 décembre. On sait que cette date est la limite de la signature des contrats de la Q.A.H.A. Il serait question de deux joueurs d'avant et un joueur d'arrière-garde.



NOS MEILLEURS VOEUX A TOUTE LA POPULATION DE LA REINE DU NORD...

L'évolution profonde que traverse le monde présentement doit faire naître en nous le désir intense de la solidarité, de l'équilibre et de la paix.

Que la surabondance de Noël apporte à tous les citoyens, la fraternité; et que l'an 1970 soit une période de bonheur.

VILLE de LA TUQUE

Lucien Filion, maire

Messieurs les Conseillers:

Georges Duchesneau
Clément Filion
Gaston Fortin

Jacques Lavoie
Marcel Roy
Denis Tousignant

Léo Archambault, gérant municipal

Les jeunes filles de l'école Centrale donnent un spectacle de choix

LA TUQUE (M.A.) — L'atelier d'art dramatique de l'école Centrale et la chorale formée d'une vingtaine de jeunes filles ont largement contribué à faire passer de bons moments au public la tuquois, lundi soir. Dirigés par leur professeur d'art dramatique, Jean-Marie Belcourt, les personnages du "revenant à l'oeil de verre" ont donné une belle démonstration de talent et de savoir-faire. Cinq jeunes filles faisaient partie de la distribution: Andrée Quenneville était le double de Gabrielle Labrie, Judith Corbin était interprétée par Gaby Trépanier, Nicole Goupil incarnait Gabriel Labrie, France Chamberland jouait le rôle de Mme Corbin et Sylvie Paquet inter-

prétait le rôle d'une servante nommée Juliette. La présentation de la pièce a été suivie par un tour de chant interprété par un autre groupe de jeunes filles de l'école Centrale. Mme Léna Fredette est la responsable de la chorale. Un numéro assez original a été présenté par la suite. Les interprètes du "revenant à l'oeil de verre" sont revenus sur scène et ils ont reproduit de façon très simple et détendue les faits les plus cocasses qui s'étaient produits au cours des pratiques. Une comédie d'attente a finalement été présentée par les mêmes actrices plus M. Belcourt. Une soirée intéressante en somme et qui a mis en relief plusieurs talents locaux.

Les membres du Richelieu procurent de la joie aux élèves de classes spéciales

LA TUQUE (M.A.) — Les membres du club Richelieu ont dérogé à leurs coutumes, lundi soir, en tenant leur souper régulier au gymnase de l'école Champagnat en compagnie de plus d'une centaine d'élèves des classes spéciales de La Tuque. Mettant de côté chemises blanches et boutons de manchettes, les membres du Richelieu se sont d'abord improvisés comme servants de tables avant de disputer une partie de hockey-salon aux aînés des classes spéciales. Ces derniers ont d'ailleurs donné une leçon d'habileté aux adultes, les déclassant par le pointage de 8-2, devant les spectateurs en délire. Le personnel enseignant et quelques invités ont également pris part à cette soirée récréative organisée en faveur des élè-

ves dont M. Louis-Marie Morin est le principal. Le directeur des élèves du secondaire pour le secteur Nord, M. Raoul Maillet, agissait comme maître de cérémonie. Un dépouillement d'arbre de Noël a suivi la partie proprement récréative de cette soirée et tous les jeunes élèves des classes spéciales ont été invités à aller chercher leur cadeau. Le Père Noël a été aidé au cours du dépouillement par une fée et des lutins. Le prochain souper régulier du club Richelieu aura lieu le 12 janvier et cette date marquera également la remise des pouvoirs au nouveau président. On sait que M. Lucien Veillette a été élu à ce poste dernièrement. Il succédera à M. Lionel Fortin.

Rencontre prévue entre les Loups et le conseil

LA TUQUE (M.A.) — Une rencontre au sommet aura probablement lieu d'ici la fin de semaine entre le conseil municipal et la commission des Loups de La Tuque. Cette réunion a été suggérée par le maire Filion au cours de la dernière assemblée du conseil municipal et elle serait tenue dans le but de discuter du taux d'admission chargé aux étudiants pour les rencontres locales disputées par les Loups. Les étudiants déboursent actuellement la somme de \$1 pour assister aux parties des Loups. C'est la deuxième fois que ce sujet fait l'objet de discussions de la part des membres du conseil mais comme la question n'a pas encore été vidée, le maire Filion a suggéré de rencontrer le comité de direction des Loups pour essayer de trouver une solution appropriée au problème existant.

Le débat sur le taux d'admission pour assister aux parties des Loups avait été provoqué par M. Maurice Tousignant, de l'Association des parents, à la séance du 2 décembre dernier. Le gérant municipal avait alors suggéré à la commission des Loups d'abaisser le coût d'entrée à 50 cents sur présentation de la carte d'étudiant pour ceux qui fréquentent les écoles locales. La commission des Loups s'est alors réunie pour discuter de la question mais elle en est venue à la conclusion qu'il lui était impossible d'acquiescer à la suggestion du gérant Archambault parce qu'elle existait actuellement en deçà de ses prévisions budgétaires. Aucune date n'avait été soumise encore pour la tenue de cette rencontre mais on croit qu'elle devrait avoir lieu avant la prochaine fin de semaine.

La messe de minuit... bonne tradition?

par Jacques Stint-ONGE

JOLIETTE — Il est des traditions comme toutes choses dans la société actuelle. Certaines de ces traditions disparaissent,

réussite des Fêtes. Je vais certainement y assister, comme à chaque année d'ailleurs".

2. M. Michel Lambert de Joliette

"Matou", pour les intimes est un jeune homme dans la quinzaine et pour lui la messe de

l'on peut dire que les Fêtes de Noël et du Jour de l'An n'existent plus. Pour moi, les chants et les cérémonies de cette messe font que ça paraît que c'est Noël..."

3. M. Raymond Mailhot de Joliette

"... je ne suis pas contre l'idée de la messe de minuit mais personnellement je n'y assisterai pas. A mon point de vue, cette tradition n'existe que pour se li-

de minuit doit continuer à être célébrée, autant il me semble cependant que les messes du matin, qui ne sont pas obligatoires, doivent disparaître car la journée de Noël même, doit être



consacrée aux réunions familiales".

7. M. Kieth Desmarais de Joliette

"... moi je n'y vais pas car les Fêtes de Noël aussi bien que les messes et toutes les autres affaires, ça ne donne rien à nous



autres, les jeunes dans la vingtaine. C'est des Fêtes pour les vieux ou pour les enfants mais pour nous ces cérémonies ne veulent rien dire".

bérer d'une charge, par obligation en somme..."

5. Mme Lisette Lachapelle de Joliette

"Ce que j'aime le plus dans la messe de minuit, ce sont les cérémonies proprement dites, avec la liturgie et les nombreux cantiques de Noël qu'on y trouve à chaque année. C'est en plus une bonne occasion de se rencontrer tous les membres de la famille".

6. M. Sylvio Laporte de Joliette

"La tradition de la messe de minuit doit être conservée et respectée. Inutile de dire que j'y assisterai comme par les années passées. Autant la messe



d'autres restent. Il n'en demeure pas moins qu'elles sont toutes sujettes à contestations, surtout, et on comprendra par ces lignes pourquoi, de la part des



plus jeunes dont les âges peuvent varier de 14 à 20 ans..."

1. M. Daniel Brissette, de Saint-Paul de Joliette

"... la messe de minuit? C'est certainement une bonne chose car il y a une ambiance qui est, à mon avis, indispensable à la



m'inuit est une question d'idées personnelles. Il ne s'y rendra pas car cette cérémonie le laisse, dit-il, complètement indifférent et pour ceux qui veulent y



assister, c'est de leurs affaires", ajoute-t-il.

3. Mlle Micheline Bonin, de Sainte-Elizabeth

"... pas de messe de minuit et

Deux individus sont appréhendés

Beau coup de filet de la police

par Pierre-A. CHAMPOUX

JOLIETTE — Les agents Guy Valois et Roger Malo, policiers à la Sûreté municipale de Joliette, ont appréhendé deux individus qui étaient en train de voler. Les deux policiers ont procédé à l'arrestation des deux hommes alors que ces derniers s'apprêtaient apparemment à cambrioler le marché Métro Bélair situé sur la rue Beaudry à Joliette.

Les deux voleurs devaient comparaître en

Cour des Sessions de la Paix sous deux accusations. Ils seront accusés de tentatives de vol par effraction et de possession d'outils de cambrioleurs.

L'arrestation des deux individus s'est effectuée entre une heure et deux heures dans la nuit de lundi à mardi. Quand ils tentaient de pénétrer par effraction au marché Métro Bélair les policiers les ont surpris sur le fait alors que la voiture des voleurs n'était pas loin du marché.



par Michel ROCHON

Chez M. Lucien Brisson

Robert Gagné et Raymond Mailloux en prison pour vol par effraction

par Pierre-A. CHAMPOUX

JOLIETTE — Deux jeunes hommes ont plaidé coupables d'avoir commis un vol par effraction. On se souvient que les policiers-enquêteurs de la Sûreté municipale MM. Jacques Rivest et Jean-Jacques Bonin, ont mené une enquête concernant un vol qui a eu lieu chez M. Lucien Brisson demeurant au 365 de la rue Kennedy à Joliette.

Robert Gagné et Raymond Mailloux ont été arrêtés et ont comparu en Cour des Sessions de la Paix devant le juge Georges Sylvestre. Gagné a plaidé coupable aux deux accusations de vol par effraction qui pesaient contre lui. Le juge Georges Sylvestre a donné un mois

de prison et il devra garder la paix pour une période de deux ans.

Raymond Mailloux a aussi plaidé coupable à deux accusations semblables et le juge lui a donné une sentence de 15 jours de prison en plus de lui ordonner de garder la paix pendant une période de deux ans. Ce dernier n'a eu que 15 jours de prison parce qu'il en était à sa première escapade contre la Justice.

Le montant de ce vol a été estimé à environ \$875. Dans le moment les deux individus sont à l'ombre et c'est à la suite de l'excellent travail de la police et surtout des deux enquêteurs que les auteurs du vol ont pu être appréhendés cette semaine.

- A la suite d'une extraordinaire assemblée tenue lundi soir à l'aréna de Joliette, il a été proposé pour le plus grand bien des clubs de la ligue Laurentide junior de suspendre les joutes qui devaient être disputées le mardi soir à l'aréna de Joliette.
- Donc la ligue Laurentide ne jouera plus de joutes le mardi soir. Ceci est dû à la piètre assistance qu'il y avait. Les gens nous diront après "à Joliette il y a rien d'organisé". Des personnes pensaient avoir une équipe de calibre junior "A" d'ici quelques années, eh bien n'y pensez plus. Si les gens n'encouragent pas un Junior "B" il n'encourageront pas plus un Junior "A".
- Quatre clubs de l'extérieur de Joliette, viendront rendre visite aux clubs de hockey mineur de Joliette, à l'aréna dimanche après-midi, à l'occasion du Grand gala de hockey mineur qui se tiendra à compter de 7 h. p.m.
- Les clubs visiteurs nous viendront de l'Assomption et Montréal-Nord. Ceux qui représenteront Joliette viendront de la paroisse Christ-Roi, St-Jean-Baptiste, Cathédrale et St-Pierre.
- Espérons qu'à cette occasion tous les amis et parents de ces enfants se feront un devoir non seulement d'envoyer leurs enfants à l'aréna, mais aussi de les accompagner. Ces jeunes joueurs sont nos vedettes de demain et on se doit de les encourager.
- N'oubliez pas qu'il y a séance de patinage cet après-midi entre 2h. et 4h. p.m.
- Martin Sansregret est en première position des Étoiles Métropolitaines de la section Mousique du Hockey mineur. Il est en première position avec 18 points 4 de plus que Robert Asselin qui occupe le deuxième rang.
- Nous profitons de ce 24 décembre pour souhaiter à tous les sportifs de Joliette et de la région un Joyeux-Noël.

Le premier ministre les a nommés hier

M. Pierre Roy et le Dr Guy Gauthier sont nommés adjoints parlementaires

par Pierre-A. CHAMPOUX

JOLIETTE — Deux députés de la région ont été nommés ad-

joint parlementaires. Hier, c'était l'assermentation officielle des nouveaux ministres et des nouveaux adjoints parlementaires. Le député du comté de Joliette à l'Assemblée nationale, M. Pierre Roy, et le député du

comté de Berthier, le Dr Guy Gauthier, étaient sur la liste que le premier ministre M. Jean-Jacques Bertrand a dévoilé hier.

M. Pierre Roy a été nommé adjoint parlementaire au ministère de la Santé.

M. Pierre Roy

M. Pierre Roy qui a été élu député Union nationale en juin 1967 est né le 28 février 1936. Il a fait des études à l'école supérieure St-Viateur de Joliette pour ensuite prendre des cours en administration à l'Université. Il a été membre de nombreux clubs sociaux de la région.

A l'Assemblée nationale, il a présidé des commissions parlementaires sur la famille et le bien-être social, la voirie, au

travail et à la main d'oeuvre. Il a déjà été mandaté par le premier ministre pour faire partie d'un comité qui devait faire des études sur le transport non routier.

M. Roy a également pris part à l'organisation avec le ministre plus importants, le congrès mondial des bonnes routes, qui aura lieu en 1970.

Le Dr Gauthier

Le Dr Guy Gauthier maintenant adjoint parlementaire au ministère de la Santé est né le 20 mars 1923. Il a fait des études au séminaire de St-Hyacinthe et ses études de médecine à l'Université de Montréal. En 1947 il devenait docteur en médecine. Cette année il a pratiqué à Sherbrooke et en 1948 il s'établissait à St-Michel-des-Saints pour exercer sa profession. Il a été membre de la commission scolaire de St-Michel-des-Saints pendant 3 ans conseiller et depuis 1955 il est maire de cette municipalité de son comté qu'il représente à l'Assemblée nationale. M. Gauthier a été élu en juin 1960 député Union Nationale du comté de Berthier.

Accusé de possession d'armes offensives



M. Pierre Roy

JOLIETTE (PAC) — Jean-Pierre Léger a comparu en Cour sous une accusation de possession d'armes offensives. Effectivement, il aurait été trouvé le 18 octobre dernier en possession de trois armes à feu, soit un revolver de calibre .22, un pistolet de calibre .32 et un autre pistolet de calibre .25.

Son avocat Me Denis Gagnon le représentait devant le juge Georges Sylvestre. L'accusé a plaidé non-coupable à l'accusation portée contre lui et son procès a été fixé au 10 août 1970.

comité de Berthier, le Dr Guy Gauthier, étaient sur la liste que le premier ministre M. Jean-Jacques Bertrand a dévoilé hier.

M. Pierre Roy a été nommé adjoint parlementaire au ministère de la voirie tandis que le Dr Guy Gauthier est maintenant

M. Roger Morissette quitte la Chambre régionale

JOLIETTE (PAC) — A la suite d'une discussion entre le président de la Chambre de Commerce régionale M. Gilles Varin et le président de la Chambre de Commerce de Berthierville et deuxième vice-président de la Chambre régionale, M. Roger Morissette, ce dernier a expédié une lettre de démission à la charge qu'il occupe au sein de la Chambre de Commerce régionale Lanauadière. M. Morissette a souligné dans sa lettre que face à des responsabilités personnelles accrues ces derniers temps, il se voyait dans l'obligation de suspendre ses activités à la Chambre de Commerce régionale pour une période qu'il n'a pu exactement définir.

Dans sa missive M. Morissette a tenu à féliciter le président

M. Varin, ainsi que M. Gilles Loyer qu'il a qualifié de dévoué secrétaire. Il a dit qu'il félicitait M. Loyer pour l'excellent travail qu'il accomplit au sein des Chambres de Commerce. Il a voulu également profiter de l'occasion pour remercier et saluer tous ceux qui ont sacrifié leurs temps de loisir pour consolider les objectifs réciproques de chaque membre des Chambres de Commerce.

Il ne semblerait pas que M. Morissette quitte son poste comme président de la Chambre de Commerce de Berthierville. On se souvient que dernièrement il annonçait par ailleurs qu'il laisserait la place à un autre au prochaines élections à la présidence de ce mouvement de Berthierville.



(Photo Léon Savard)

Les vœux de l'équipe de Joliette

C'EST POUR VOUS dire Joyeux Noël - Claude Pauzé, celui qui est l'agent du tirage du Nouvelliste pour la région de Joliette, Léon Savard, celui qui a travaillé à mettre de la

vie par la photographie, Pierre-A. Champoux, qui vous écrit, Michel Rochon et Pierre Gendron au sport, vous souhaitons le plus merveilleux des Noëls.

En furetant dans Joliette

Les loisirs à Joliette

Aréna de Joliette

9.00 a.m. Pratique des Loisirs St-Jean-Baptiste

10.00 a.m. Pratique des Loisirs Cathédrale

11.00 a.m. Patinage artistique "Les Étoiles d'Argent"

4.00 p.m. Ecole anglaise. L'aréna de Joliette sera fermée à compter de 5.00 p.m. et sera fermée également toute la journée du 25 décembre.

Bibliothèque adultes

La bibliothèque sera ouverte entre 9.00 et 12.00 a.m. seulement.

Centre de Loisirs Barthélemy-Joliette

Ce centre sera fermé jusqu'à mardi soir le 30 décembre.

La piscine du CEGEP de Joliette sera fermée jusqu'au 5 janvier prochain.

Les agents de police de la Sûreté municipale font réellement du beau travail. Dans la nuit de lundi à mardi deux individus ont été arrêtés sur le fait par les policiers, M. Roger Malo et M. Guy Valois. Bravo encore pour l'excellent travail.



(Photo Léon Savard)

LUNDI SOIR, M. Gilles Varin, un homme bien connu à Joliette, recevait ses amis à son bureau de Varin et Associés. Le photographe a pris une photographie, mais M. Varin a demandé une autre photo. Toutefois comme rien ne doit se perdre on publiera cette première photo et la seconde également. Dans l'ordre M. Roch Lasalle député du comté de Joliette aux Communes M. Gilles Varin, M. Robert Trépanier et Mlle Clair qui était hôte-esse.



(Photo Léon Savard)

C'EST LA DEUXIÈME photo que M. Varin avait demandée. On remarque dans l'ordre, le député M. Lasalle, M. Varin et M. Trépanier. Seulement la Mlle Clair, l'hôte-esse, est absente.

Prolongement de la rue Laforest

BERTHIERVILLE (J.S.O.) — pour la rue Laforest en sont au Les travaux de prolongation stage de remplissage présente-

ment. Ce tronçon de route représente la continuation de la rue Saint-Viateur jusqu'à la route 2 et aura une longueur totale de rallongement de 2,000 pieds. Rappelons que le terrain pour ce tronçon de route a été donné par une compagnie de Berthierville à la municipalité. Il s'agit de la compagnie Northern Resins Ltd. une usine de plastiques.

NOËL
DE PAIX,
NOËL
DE BONHEUR



Ces vœux d'heureuses et paisibles Fêtes, je les formule à ceux que j'ai le plaisir de servir et à tous mes concitoyens.

Restaurant
ROGER

Hot-Dogs — Hamburgers
Journaux — Revues
Romans — Films
Epiceries — Etc.

636, WILLIAMS
TROIS-RIVIERES



ROGER FRADETTE,
prop.

Joyeux
Noël
à tous

Pharmacie
Trifluvienne

985, St-Prospér

Trois-Rivières Tél.: 374-6243

Sur la route

de Berthier

Un vieux dicton dit qu'il faut toujours se rendre d'avance si on ne veut pas risquer d'être en retard. Le maire de la paroisse de Berthier prend cette maxime pour acquis puisqu'il nous confiait dernièrement que la date des journées de l'exposition régionale était déjà fixée. Les jours choisis sont les 29, 30, 31 juillet et les 1er et 2 août. Cette exposition à caractère agricole aura cependant des kiosques industriels que les diverses compagnies pourront louer ultérieurement.

En passant, le secrétaire-gérant est nul autre que M. Jean-Louis Paulette lui-même et ce dernier mentionnait par la même occasion que l'exposition 1970 touche les comtés de Berthier, Joliette, L'Assomption, Montcalm et Saint-Maurice. Nul doute que cela promet d'être intéressant surtout si l'on songe qu'une faire telle que celle-ci aura recours à un cirque afin que les plus jeunes et les autres puissent s'y amuser.

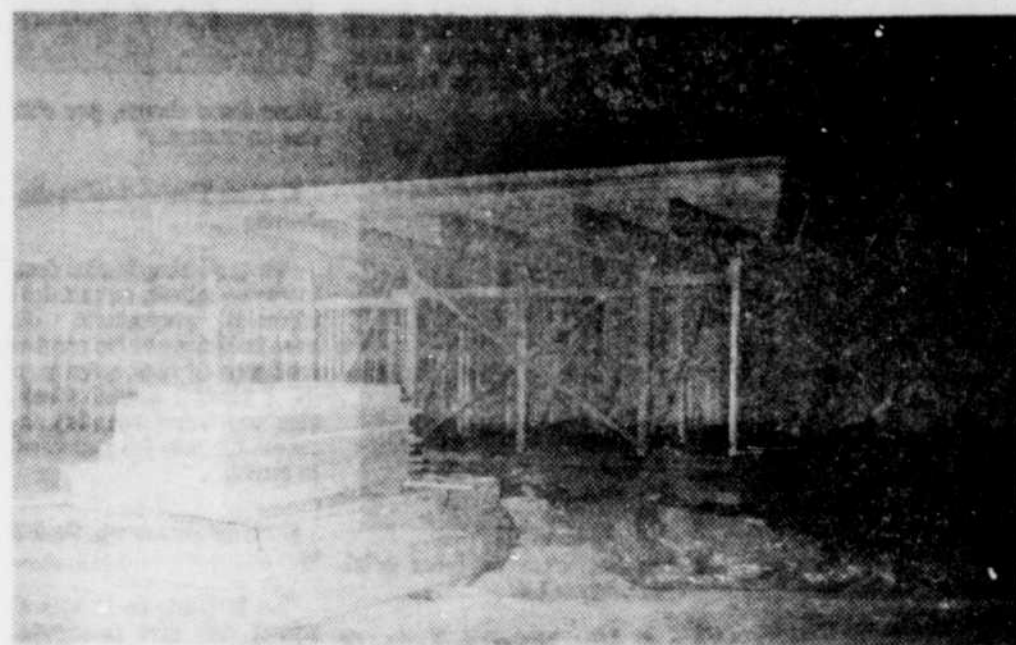
La période des Fêtes est propice aux vœux de toutes sortes. Aussi nous ne voudrions pas manquer l'occasion de vous souhaiter nos vœux les meilleurs ainsi que la concrétisation de vos souhaits. Merci à vous tous qui n'avez cessé de nous encourager et puissiez-vous continuer à le faire car c'est pour nous une preuve tangible de votre entière satisfaction, notre seul souci. Merci donc et Joyeux Noël!



(Photo Claude Rondeau)

Remise de souvenirs au club Car-Camp

DES PLAQUES-SOUVENIR ont été remises aux invités d'honneur à l'issue d'un 5 à 7 offert au club Car-Camp par le garage Brissette de Berthierville. La présidente du club de motoneige de Berthierville, Mme Léo-Paul Corriveau remet une plaque souvenir à M. Gabriel Brissette tandis que M. Guy Barette, président-fondateur du club en reçoit une des mains de l'ex-président du club Car-Camp, M. Roger Grégoire.



(Photo Claude Rondeau)

Construction du Centre d'accueil Brassard

ON NE BADINE PAS A Saint-Michel-des-Saints. En effet, la photo indique l'état actuel des travaux du Centre d'accueil Brassard Inc. qui est en voie de parachèvement beaucoup plus vite que prévu. D'après les dires de citoyens de Saint-Michel, les travaux actuels sont en avance d'un mois complet sur les prévisions. Le secrétaire, M. B. Vic. Laforest, indique pour sa part que les prévisions pour cette période s'arrêtaient à la fondation alors que les ouvriers s'apprentent à poser le toit!



JOYEUX NOËL
BONNE ANNÉE
À TOUS



Compagnie Internationale de Papier du Canada.

Ian McArthur, directeur
Usine de Trois-Rivières.

W. F. Wolstenholme, directeur
Division forestière du St-Maurice.

Joyeux Noël

et

Bonne Année

à toute notre
fidèle clientèle
et

Merci

Geo. LAMBERT Inc.

1000 Boul. Normand

Trois-Rivières

Tél.: 378-2721



(Photo Claude Rondeau)

Des souhaits à toute la population

UNE FAÇON ORIGINALE pour souhaiter un Joyeux Noël et une Bonne Année que celle que les édiles de Ville Saint-Gabriel ont décidé d'adopter cette année. Cette pancarte est située tout à l'entrée de la ville et nul doute que les visiteurs ne peuvent qu'en être touchés et garder un bon souvenir de leur passage.



NOS MEILLEURS VOEUX!

La Compagnie Steinberg Limitée

P.S.- Cette semaine, nos magasins seront ouverts vendredi, de 1 heure à 9 h. 30 du soir et samedi, de 9 h. 00 du matin à 5 h. 00 du soir.

Deux blessés dans un accident

St-Michel-des-Saints (J.S.O.) — Les premiers rapports effectués à la Sûreté du Québec de St-Michel, relatifs à un violent accident de la route indiquent qu'un résident de St-Michel, M. Robert Boisvert souffre de fractures au bras gauche, d'une multitude de coupures au visage et de diverses contusions aux genoux. M. Boisvert repose présentement à l'hôpital St-Ésèbe de Joliette et son état est considéré comme satisfaisant.

L'accident enregistré vers 22 h. au poste de St-Michel, impliquait deux véhicules, à environ deux milles au nord de St-Zénon, sur la route 43. Le passager de M. Boisvert est un résident de Thérasville, en banlieue de Montréal, et souffre de blessures légères. Les occupants du second véhicule n'ont subi aucune blessure mais les deux automobiles remorquées au garage Bruneau de St-Zénon sont une perte totale.

L'agent Gaëtan Bouffard du poste de St-Michel de la Sûreté du Québec fit les premières constatations de l'accident.

MELLO
OUVERT DE
7 h à 12 h
REPAS COMPLETS ET LÉGERS
SPÉCIALITÉS: Spaghetti italien, charcoal steak
138, FUSEY
378-3233

LE NOUVELLISTE

Trois-Rivières, mercredi 24 décembre 1969

Pour un plus grand choix
Mademoiselle
334 Des Forges
TROIS RIVIERES



(Photo Roland Lemire)

LA CANADIAN ASEA ELECTRIC LIMITED s'est officiellement portée acquéreur, hier, d'un emplacement de 121,500 pieds carrés, situé dans le parc industriel de Trois-Rivières, au coût de \$18,225. La transaction a été complétée à l'hôtel de

ville en présence, ci-dessus, du maire René Matteau, de M. P.H. Everell, gérant de la succursale de Trois-Rivières du Trust Royal, M. A.C. De Leroy, président de ASEA et Me Jean Chagnon, notaire.

Le contrat de vente du terrain signé hier

La Canadian ASEA donne suite à son projet de construction d'une usine à Trois-Rivières

par Bernard CHAMPOUX

TROIS-RIVIERES — C'est dans quelques jours que seront entrepris les travaux de construction d'une nouvelle usine dans le parc industriel No 1 de Trois-Rivières.

La Canadian ASEA Electric Limited a confié officiellement la réalisation du projet à la compagnie Structure Générale Ltée, de Montréal au montant de quelque \$500,000 tandis qu'une somme de \$200,000 sera investie pour la machinerie.

M. A.C. De Leroy, président de ASEA, a révélé, hier, que tous les sous-traitants seront choisis

dans la région de Trois-Rivières.

Cette usine de 20,000 pieds carrés renfermera un atelier de service se spécialisant dans la réparation des moteurs et des générateurs de toutes sortes. On y fabriquera également des bobines de générateurs à haute tension de toutes les dimensions et de toutes les charges. Cet atelier sera grandement automatisé et doté de grues à grand rendement pour le déplacement des moteurs miniers et industriels et de l'outillage lourd qui y seront acheminés.

L'emplacement d'une superficie

de 121,500 pieds carrés, est situé en front du boulevard des Récollets, à proximité de la rue St-Joseph et des principales voies de communications.

L'usine fournira à ses débuts du travail à environ 50 personnes qui composeront l'équipe affectée à la production et le personnel du bureau et de la direction. Cependant, la compagnie prévoit engager plus tard au moins 35 employés de plus.

La nouvelle installation vient s'ajouter au programme d'expansion entreprise récemment au Canada par Canadian ASEA et la Société-mère ASEA dont le siège social est en Suède.

La police de Trois-Rivières-Ouest n'entend plus badiner avec les amateurs de motoneige

TROIS-RIVIERES OUEST (J.P.A.) — Le peu de neige qui nous est tombée dessus a suffi à redonner espoir aux fervents de la motoneige. Malheureusement, nous a communiqué le directeur de Police de Trois-Rivières-Ouest, M. Bernard Desjardins, trop nombreux sont ceux qui s'adonnent à leur sport favori dans les rues de la ville,

causant de ce fait un grave danger de la circulation.

"Non seulement, a ajouté le directeur, voit-on des adultes agir ainsi, mais la vogue est maintenant de laisser conduire ces engins par de tout jeunes enfants qui sont irresponsables devant le danger. Jusqu'à présent, a précisé M. Desjardins, la

pression de la part de la police n'a pas été trop forte face à cette situation. Cependant, il faudra dans un avenir plus ou moins rapproché, sévir plus sévèrement si bien sûr, aucune amélioration n'est constatée.

"D'autant plus", nous a laissé savoir le directeur, que tous ces jeunes ne sont pas munis de permis de conduire pour se servir des motoneiges et qu'ils sont de ce fait passibles d'être traduits en Cour Juvenile!"

M. Desjardins tient à préciser enfin que cet avis doit être considéré comme un avertissement pour le bien général de la population, et non pas pour mettre un frein aux débats des fervents de ce sport. "Il y a chez nous, assez d'espace libre pour permettre de belles promenades, sans qu'on ait à déplorer de possibles accidents dans nos rues!"

c'est un secret **polichinelle**

• A quand la Transquébécoise? C'est le slogan que lance depuis quelque temps le poste de télévision CHLTV, de Sherbrooke. Cette initiative rappelle celle de CHLN qui a fait beaucoup pour la construction de la traverse routière sur le Saint-Laurent avec le slogan: "Le pont, il nous le faut et nous l'avons".

• André Pleau, le turbulent représentant d'un produit très vendu en cette période des Fêtes, est devenu le 275,000e membre du Kiwanis international. Son initiation s'est déroulée au club de Trois-Rivières-Ouest lors d'une cérémonie empreinte d'un sérieux lugubre. (N'en croyez rien pour le sérieux).

• Devant un tel résultat, oublions la neige et parlons baseball. L'été dernier, pas moins de 218 billets de saison avaient été vendus pour les joutes très goûtées des Aigles de Trois-Rivières. A juste titre, les directeurs jubilaient devant cette réponse de la population. Or, cette semaine, des mois avant l'ouverture de la prochaine saison 325 billets ont déjà été retenus et payés par les amateurs. Le gérant-général André Pleau a communiqué cette nouvelle à Polichinelle, les larmes aux yeux!

• Il y a là des bases de ciment qui attendent; des tuyaux qui tremblent de froid faute de chaleur que pourraient procurer des lumières de circulation, mais de lumières... point! Ce paysage est visible à l'intersection du boulevard Jean XXIII et de la rue Côte Richelieu à Trois-Rivières-Ouest, où on pensait bien que les lumières de circulation ne tarderaient pas... A quand les prochaines élections?

Certaines écoles mal protégées contre les incendies constitueront un danger pour la vie des étudiants

par Jean-Marc BEAUDOIN

TROIS-RIVIERES — Certaines de nos écoles sont très mal protégées contre le feu et nécessitent des améliorations sérieuses. C'est presque avec stupeur qu'on prend connaissance du rapport de M. Fernand Laurin, de la Direction générale de la prévention des incendies au ministère des Affaires municipales.

M. Laurin a fait l'inspection de trois écoles à la demande du secrétaire de la Commission scolaire, M. Léo Carle. Les écoles qui ont reçu la visite de l'agent de protection sont l'École Secondaire

De-la-Salle, l'école préfabriquée attenante à l'école D.L.S. et l'école Sainte-Angèle.

Dans tous les cas, il existe un risque réel d'incendie. Parfois, ce sont les extincteurs qui ne sont pas en nombre suffisants ou leur emplacement est mal indiqué, dans d'autres cas, la bâtisse même n'offre pas une résistance suffisante à la propagation de l'incendie, même qu'on accumule depuis des années, des matériaux combustibles dans les sous-sols ou encore on les entasse sous les escaliers.

Danger

Le rapport est très significatif. Il démontre le danger constant encouru par nos enfants. Les risques d'incendie sont toujours présents. Personne ne demande de raser les écoles existantes pour en reconstruire d'autres qui respectent fidèlement les normes prescrites par la direction générale de la prévention des incendies. Mais il faut savoir que nos enfants sont en sécurité et que si jamais un feu se déclare, leur protection sera assurée.

portes de séparation ignifuge n'ont pas la résistance adéquate à l'incendie; 7) les ouvertures pratiquées dans les planchers pour le passage des conduits de ventilation ou du chauffage ne sont pas protégées contre la propagation des flammes; 8) le gymnase d'une hauteur de deux étages n'est pas enclosonné; 9) l'appareillage contre l'incendie est précaire; 10) l'aménagement en général présente certains hasards d'incendie; 11) l'annexe qui relie l'entrée principale de l'école comporte des risques.

vestiaire pour les étudiants, les issues ne sont pas clairement indiquées et le taux de propagation des flammes de la construction des plafonds et des murs dépasse le maximum de 150.

Aussi, le local de distribution de l'électricité n'a pas la résistance nécessaire contre l'incendie, les stations manuelles du système d'alarme sont cachées de la vue par les cases de vestiaire et l'emplacement des extincteurs portatifs n'est pas indiqué.

Un danger de panique est toujours possible, même si toutes les recommandations mentionnées sont respectées. Par conséquent, il serait souhaitable que chacune des classes ait un porte de sortie directement à l'air libre. De plus, au moins quatre exercices d'évacuation devraient être effectués chaque année."

Liste impressionnante

Enfin, la troisième école à être inspectée, l'école Sainte-Angèle, offre aussi une liste assez impressionnante de risques d'incendie.

La partie de deux étages en forme de "L" qui est une construction en charpente de bois, possède deux sorties par étage. Cependant, ces sorties ne sont pas indiquées. Les deux esca-

liers intérieurs ne sont pas enclosonnés.

Les sous-sols sont remplis de matériaux combustibles collectés depuis plusieurs années. Un incinérateur non enclosonné est installé dans le corridor du sous-sol, dont la cheminée sert de glissière à déchets aux étages.

Le câblage électrique du bâtiment est supposé être refait.

Le plafond de la chaufferie n'a pas la résistance à l'incendie nécessaire.

L'alimentation d'huile à chauffage provient de quatre réservoirs de 290 gallons chacun, raccordés entre eux, et l'écoulement se fait par gravité. Leur emplacement n'est pas séparé de l'entreposage.

Protection insuffisante

Pour ce qui regarde l'annexe, soit l'école préfabriquée, les constatations de M. Laurin démontrent la aussi une protection bien insuffisante contre l'incendie.

La largeur du corridor central est réduite par des cases de

La police met à jour un réseau de jeunes qui se spécialisaient dans le vol des sacs à main et du contenu des parcomètres

TROIS-RIVIERES (J.R.L.) — Quatre constables et deux sergents-détectives de la police municipale ont peut-être mis fin pour de bon, hier, à une véritable épidémie de vols dans les parcomètres et de vols de sacs à main, en mettant aux arrêts huit adolescents.

Les jeunes individus, soupçonnés d'être ceux qui fracassent les parcomètres et volent l'argent qu'ils contiennent depuis un bon bout de temps, ont été arrêtés à la suite d'une étroite surveillance puis d'une minutieuse enquête.

Les policiers Benoît Cinq-Mars, Robert Desruisseaux, Marcel Fournier, Roch LaFrance, en exerçant une étroite surveillance durant les périodes de patrouilles, ont capturé certains des adolescents en flagrant délit de vol dans les parcomètres.

Interrogatoire

Ces jeunes gens furent par la suite soumis à un interrogatoire par les sergents-détectives de la Sûreté municipale qui entreprirent aussitôt leur enquête.

Cette enquête a été menée à bonne fin par les sergents-détectives Fernand Thibeault et Clément Massicotte.

Les investigations de ces détectives ont conduit à l'arrestation des autres adolescents.

Le groupe doit être traduit en cour du Bien-Etre social au cours des prochains jours si ce n'est déjà fait.

Depuis quelque temps les vols dans les parcomètres se multiplient. Les voleurs arrachent au moyen d'un outil quelconque une partie du parcomètre et s'emparent de l'argent, de minimes sommes, qu'il contient. On rapportait aussi plusieurs vols de sacs à main.

Les jeunes gens mis aux arrêts sont soupçonnés d'être ceux qui ont fracassé 75 parcomètres et d'avoir volé l'argent qu'ils contenaient.

Le conseil ne s'opposera pas à la demande du club de courses Laviolette pour l'obtention d'un permis de vente d'alcool

par Bernard CHAMPOUX

TROIS-RIVIERES — La ville de Trois-Rivières ne s'opposera pas à la demande de permis de vente de boissons alcoolisées que le Club de Courses Laviolette sollicite présentement de la Régie des Alcools du Québec.

Quelques conseillers auraient cependant désiré que l'on présente des objections par la voie du chef du Contentieux, Me Jean Méthot, mais un vote majoritaire a renvoyé cette motion soumise par le conseiller Gaston Vallières.

Celui-ci voulait que le conseil

de ville fasse opposition à cette requête, même si aucun règlement municipal empêchait l'émission de permis de vente de boissons sur les propriétés municipales.

Le conseiller Fernand Gossau a refusé d'adopter la même attitude. "Nous avons un règlement qui nous supportait moralement, mais le conseil a décidé de l'abolir dans le but de satisfaire les dirigeants des Charoliers et dans les circonstances, je ne m'opposerais pas à la demande du Club de Courses Laviolette".

Le chef du Contentieux a souligné à son tour que le règlement qui était en vigueur était "ultra-vires" en raison du fait qu'une ville n'avait pas le droit de légiférer dans un domaine relevant de la compétence provinciale. Me Méthot a dit que le conseil de ville pouvait tout de même présenter des objections en prenant pour acquis que le Club de Courses Laviolette logerait dans un édifice municipal.

"Qu'arrivera-t-il lorsque les dirigeants du hockey et du baseball demanderont la même autorisation", a demandé le conseiller Fernand Gossau? "Nous nous objecterons tout simplement", a répondu le conseiller Gaston Vallières.

La Commission scolaire Chavigny prend des mesures pour obtenir ses taxes

par Jean-Paul ARSENAULT

TROIS-RIVIERES-OUEST — Les contribuables qui sont sous la juridiction de la commission scolaire Chavigny, soit ceux de Trois-Rivières-Ouest, St-Etienne-des-Grès et la Pointe-du-Lac, ont fait l'objet d'une longue discussion lors de la dernière assemblée régulière du conseil scolaire. Les taxes, sujet toujours d'actualité, plus précisément les arrérages de taxes, ont fait décider aux commissaires d'adopter la résolution suivante:

L'étude légale Pinsonnault et Pinsonnault, conseillers juridiques de Chavigny, a été char-

gée de faire le nécessaire pour la perception des taxes non versées depuis, pour plusieurs, quelques années. Avant d'en arriver à cette prise de position, les commissaires ont été mis au courant de la situation présente par le secrétaire Arthur Vincent.

Les chiffres sont précis, des contribuables n'ont pas encore payé leurs taxes scolaires depuis 1966-67 et 1967-68. Pour certains, la taxe d'un terme scolaire seulement est due mais par contre, d'autres sont à l'heure actuelle, de deux ans en retard sans compter le compte provisoire envoyé en mars de cette année pour le terme 1968-69.

Le journal publiera le lendemain de NOËL

Demain, jour de Noël, Le Nouvelliste ne sera pas publié et nos bureaux et ateliers seront fermés toute la journée. Toutefois, le journal sera publié comme à l'ordinaire, vendredi, lendemain de Noël. Tous les bureaux seront également fermés sauf le service de la rédaction.

Le ministre Lussier l'annoncerait prochainement

Trois-Rivières et Sherbrooke seront les deux prochaines communautés urbaines

Gouvernement régional

Mais la communauté urbaine du Trois-Rivières métropolitain impliquerait un conseil régional qui n'aurait pas à s'occuper des problèmes des composantes. Son rôle viserait des problèmes comme le réseau routier intercity, la police, le transport en commun et la protection contre les incendies. De plus l'île Saint-Quentin pourrait devenir parc régional sous la juridiction du conseil régional.

A l'étude

Un quotidien montréalais rapportait, dernièrement, que l'honorable Robert Lussier, ministre des Affaires municipales, avait déclaré à Repentigny, lors des Fêtes de cette municipalité que ses officiers étudiaient les pro-

TROIS-RIVIERES — "La politique de communauté urbaine est appelée à se généraliser. En 1969, elle s'est appliquée aux régions de Montréal, Québec et Hull et en 1970, elle viserait les régions de Trois-Rivières et de Sherbrooke."

C'est ce qu'a déclaré à notre représentant un porte-parole autorisé du ministère provincial des Affaires municipales qui cependant a expliqué qu'il voulait laisser à l'honorable Robert Lussier, le soin d'annoncer et d'expliquer en détails ce que sera la future communauté urbaine de Trois-Rivières.

Le même personnage, après avoir dit qu'il ne fallait pas confondre fusion et communauté urbaine, a affirmé que le mou-

vements était irréversible, spécifiant que Trois-Rivières et les environs ne seraient pas l'exception qui confirme la règle.

Lorsque la région de Trois-Rivières aura été visée par la loi des communautés urbaines, les différentes municipalités composantes ne disparaîtront pas et les nombreux conseillers municipaux qui craignent de perdre leur poste peuvent chasser cette angoussante inquiétude, car tel ne sera pas le cas.

Cependant, les différentes municipalités qui composeront la communauté urbaine de Trois-Rivières et Trois-Rivières-Ouest qui à cette date aura peut-être été fusionnée à Trois-Rivières, ne s'emploieront à régler que les problèmes strictement locaux.

CITÉ DU CAP-DE-LA-MADELEINE

AVIS CUEILLETTE DES VIDANGES

La cueillette des ordures ménagères qui se fait normalement le jeudi au Cap-de-la-Madeleine, se fera à l'occasion de Noël, le lundi le 29 décembre et à l'occasion du Jour de l'An, le lundi le 5 janvier.

DONNÉ au Cap-de-la-Madeleine, ce 22e jour de décembre 1969.
Charles Brindie.

Secrétaire demandée
Expérience préférable
GIROUARD, BEAUMIER, HUARD & BARAKETT
AVOCATS
90 Des Casernes, Trois-Rivières
Tel.: 379-1221 Soir: 379-3299

Organisé par la Chambre de Commerce de Nicolet

Le concours de décorations est un succès

NICOLET (R.L.) — Le concours d'illumination des Fêtes organisé par la Chambre de Commerce de Nicolet a connu un dénouement heureux lorsque les gagnants ainsi que les organisateurs se sont réunis chez M. Georges-Émile Provencher, de Nicolet, qui a remporté le premier prix.

En effet, M. Provencher qui demeure au Lac Saint-Pierre, a récolté tous les honneurs et un montant de \$50 pour ses magnifiques décorations de Noël qui ornent sa résidence. L'heureux gagnant a mis plusieurs heures de travail, en compagnie de son frère Pierre, pour réaliser les différentes pièces décoratives qui parent leur propriété.

Au début de la semaine, quelques membres de l'Association des Marchands progressifs de Nicolet, de même que des membres de la Chambre de Commerce et les gagnants des deuxième et troisième prix se sont retrouvés chez M. Provencher pour décerner à ce dernier son prix en argent.

Les organisateurs ont profité de l'occasion pour remettre un second prix, au montant de \$30 à M. Lucien Houle, domicilié au 330 rue Mgr-Courchesne, lequel a mérité la deuxième mention du jury de trois membres. Enfin, un résident de la route les 40, à Nicolet, M. Jules Landry, a encaissé la somme de \$20 pour avoir été choisi au troisième rang.

Ce concours de décoration de Noël avait été mis sur pied vers la fin du mois de novembre par un comité de la Chambre de Commerce de Nicolet dans le but d'encourager les propriétaires de résidences privées à parer leurs maisons en cette période de l'année afin de créer à Nicolet une atmosphère saisonnière. Les organisateurs ont atteint leur objectif car plusieurs citoyens ont répondu à ce concours, qui deviendra vraisemblablement une tradition à la Chambre de Commerce.

Le montant de \$100 en argent qui a été décerné aux trois premiers choix du jury avait été gracieusement offert par l'Association des Marchands progressifs de Nicolet.

De son côté, cette association dont le président est le sympathique Jean-Claude Langevin, avait mis sur pied un concours à l'intention de tous les marchands membres de l'AMP de Nicolet, afin de déterminer le

Commerce qui avait les plus belles décorations.

Le choix a été assez facile, semble-t-il, avec les magnifiques décorations de la mercerie Yvon Allard Inc, qui a mérité le montant de \$50 offert par l'Association des marchands progressifs. Toutefois même si d'autres établissements commerciaux n'ont pas remporté le premier prix, il est permis de souligner l'effort qu'ont mis certains marchands afin de créer à Nicolet et tout particulièrement dans le centre commercial une ambiance typique de la période des fêtes.

Ces deux concours ont eu pour effet de stimuler aussi bien les résidents que les marchands de Nicolet et les résultats ont été concluants. L'initiative prise par les deux organismes, avec le succès obtenu cette année, mérite que l'on y attache une plus grande importance au cours des années à venir.



(Photo LaRé, Nicolet)

LE CONCOURS DE DÉCORATIONS des Fêtes, organisé par la Chambre de Commerce de Nicolet, s'est terminé par la remise des prix aux gagnants. Les organisateurs ainsi que les gagnants se sont réunis au début de la semaine à la résidence de M. Georges-Émile Provencher, au Lac Saint-Pierre, afin de lui remettre la somme de \$50 pour avoir été choisi le vainqueur du concours de décorations. M. Provencher a réalisé, avec l'aide de son frère Pierre et de ses deux fils, de superbes décorations à l'extérieur de sa propriété. Sur la photo, de gauche à droite, M. Jules Landry, gagnant du \$20; M. Marc Ricard, vice-président de la Chambre de Commerce; M. Yvon Allard, gagnant du concours de décorations de vitrine organisé

par l'Association des Marchands progressifs de Nicolet; M. Lucien Houle, gagnant du deuxième prix et d'un montant de \$30; M. Georges-Émile Provencher, premier prix, qui accepte son cheque des mains de M. Jean-Claude Langevin, président de l'Association des marchands progressifs de Nicolet, qui offrait gracieusement les prix en argent. Le concours était patronné par la Chambre de Commerce de Nicolet. La visite des juges s'est effectuée dimanche soir, le 21 décembre.

Joyeuses Fêtes à tous

Jean-Marc Denoncourt
COURTIER D'ASSURANCE AGRÉÉ

181, Notre-Dame Nicolet 293-5885

Heureuses Fêtes chers clients et amis. Merci de votre patronage.

LEBLANC NETTOYEUR

Nettoyeur à sec et lavage de chemises

466, COURCHESNE NICOLET Tél.: 293-4614

Le Conseil 2897 des Chevaliers de Colomb de St-Wenceslas souhaite à tous ses membres actuels et anciens, un Joyeux Noël et une Bonne Année

FLORIAN TURCOTTE
Grand Chevalier

Heureuses Fêtes

Notre reconnaissance à la nombreuse clientèle! Nos Voeux Sincères de paix, de fraternité et de bonheur.

NOS MEILLEURS VŒUX
à l'occasion de la Noël et du Jour de l'An.

GUSTAVE BEAUDOIN
Meubles neufs et usagés.
Dépositaire "Thor" et "Léonard"

GENTILLY 298-2942
VILLE DE BÉCANCOUR

Heureuses Fêtes

Garage André Bouvette
Service Texaco
Réparations générales

Gentilly Tél.: 298-2922

Meilleurs Voeux à toute la population et merci à tous nos clients et amis.

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE AGRICOLE ST-SYLVÈRE

F. TURCOTTE, gérant.
ÉPICERIE et FERRONNERIE au COMPLET BOUCHERIE

Meunerie, moulées de marque Coopérative.
Bois et Matériaux de Construction.

ST-SYLVÈRE TÉL.: 24

Le personnel et la direction vous offrent leurs vœux les plus sincères à l'occasion de Noël et du Nouvel An

DU NOUVEAU POUR JANVIER ET FÉVRIER '70

DANSE SAMEDI SOIR ET DIMANCHE AVEC Le Trio Demers

Le 31 décembre, venez fêter avec nous

LE RÉVEILLON DU JOUR DE L'AN
Danse avec orchestre - Prix de présence
Invitation aux amateurs de Ski-Doo
Venez profiter de nos facilités de terrains.

A tous nos Sociétaires et à toute la population nous offrons nos meilleurs vœux de Joie, Santé, Bonheur et Prospérité

Caisse Populaire DE NICOLET

Georges-Henri St-Cyr, président
J.-O. Couture, gérant
et tous les administrateurs

181, Notre-Dame NICOLET Tél.: 293-4812

Joyeux Noël et Bonne Année.

A ces vœux, nous ajoutons nos remerciements à tous ceux qui nous ont manifesté leur confiance.

Bruno Carbonneau
Entrepreneur en brique et pierre.
Estimation gratuite.

Ste-Angèle-de-Laval 222-5716

Noël... Paix...

Mes BONS VŒUX à chacun de vous et désire, si c'était possible, les sceller d'une franche poignée de main.

PAUL SHOONER
DÉPUTÉ D'YAMASKA À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Que Noël et le Nouvel An soient la prélude d'une ère de bonheur et de fraternité pour tous nos concitoyens.

VILLENEUVE & VILLENEUVE
Chs-Ed, Villeneuve, B.A., L.L.L., Notaire
André Villeneuve, B.A., L.L.L., Notaire
Jean Villeneuve, B.A., L.L.L., Notaire

GENTILLY 298-2105 VILLE DE BÉCANCOUR

Paix sur terre aux hommes de Bonne Volonté

La fête de Noël rappelle à l'humanité un moment solennel où le pain et le charbon se sont donnés, remerciez-vous. Que ce souvenir inspire votre vie en l'an 1970.

Caisse Populaire de Gentilly
Henri Mailhot, Prés.
Roger Hoult, Gérant

Gentilly Tél.: 298-2844

Joyeuses Fêtes

La tradition perpétue heureusement cette coutume des bons souhaits. Les nôtres vous sont offerts; et qu'ils soient conformes à tous vos désirs.

A votre service depuis 1907

LA CIE J.U. Levasseur Ltée

MARCHANDS GÉNÉRAUX
SPÉCIALITÉ: marchandises sèches en général

STE-ANGELE-DE-LAVAL Tél.: 222-5450

LE MONDE... en 24 heures



Je l'ai lu pour vous
Par RÉJEAN LACOMBE

En termes très énergiques...

Israël rejette la proposition des Etats-Unis

JERUSALEM (AFP) — Rédigé en termes très énergiques, le communiqué publié à l'issue de la réunion extraordinaire du cabinet israélien n'a été rendu public que plusieurs heures après la séance, ce qui montre le soin apporté à la rédaction du texte.

Le communiqué rejette avec la plus grande vigueur les propositions américaines pour un accord jordanais-israélien, et celles qui ont été formulées par le secrétaire d'Etat William Rogers pour un règlement entre Israël et la RAU.

Le gouvernement israélien, déclare le communiqué "rejette ces propositions qui diminuent les chances de paix dans la région, et ignorent la nécessité de créer des frontières sûres et reconnues à la suite de négociations de paix entre les adversaires". "Ces propositions portent atteinte aux droits légitimes et à la souveraineté d'Israël ainsi qu'à sa sécurité, notamment dans les clauses concernant le retour des réfugiés et Jérusalem, et en même temps, poursuit le communiqué, elles n'imposent pas réellement aux Etats arabes de mettre fin à leurs activités hostiles envers Israël".

Lutte d'influence

"Si ces propositions devaient être acceptées, ajoute le communiqué, la sécurité des citoyens d'Israël se trouverait menacée par les plus graves dangers.

"Israël ne sera pas la victime de la politique des grandes puissances et de leur lutte d'influence. Le gouvernement d'Israël rejette toute tentative de solution imposée. Pendant la guerre de juin 1967, Israël s'est trouvé totalement seul devant une coalition d'Etats arabes décidés à l'exterminer. Depuis, nous n'avons cessé de proposer des négociations de paix tandis que les Etats arabes n'ont cessé de refuser la paix, de poursuivre leur politique d'agres-

Selon William Rogers

Nixon doit être fier de la façon dont il a dirigé la politique extérieure du pays

WASHINGTON (AFP) — Le secrétaire d'Etat, M. William Rogers, a déclaré mardi au cours de sa conférence de presse de fin d'année que le président Nixon pouvait être "fier" de la façon dont il a dirigé la politique étrangère des Etats-Unis depuis 11 mois qu'il est au pouvoir.

Le chef de la diplomatie américaine a profité de ce dernier rendez-vous avec les journalistes en 1969 pour dresser le bilan de cette politique. Tout d'abord, il s'est félicité de constater le degré de sympathie et de compréhension enregistrés à l'étranger depuis l'application au Vietnam du plan Nixon.

Le climat, a-t-il dit, s'est considérablement amélioré. M. Rogers a également mis l'accent sur la solidarité accrue au sein de l'OTAN et il s'est félicité de l'amélioration très significative des relations entre les Etats-Unis et la France ainsi que de l'excellence des rapports américano-allemands. La situation en Europe, a dit M. Rogers, est favorable.

En Asie, le chef de la diplomatie américaine a constaté avec satisfaction que l'administration Nixon, conformément à la doctrine de Guam, a entrepris de réduire ses effectifs militaires au Vietnam ainsi qu'en Thaïlande sans contrevenir aux

obligations découlant du traité de l'OTASE.

Okinawa

Après avoir félicité le gouvernement japonais du redressement qu'il a su effectuer dans tous les domaines, M. Rogers a souligné l'importance qu'il attache au retour d'Okinawa à la souveraineté japonaise.

"Cet accord, a-t-il dit, revêt une signification historique. Il s'avère avantageux pour les Etats-Unis et leur permettra à long terme d'améliorer leurs relations avec les nations de cette région du monde".

Le secrétaire d'Etat a constaté qu'au cours de l'année écoulée les Etats-Unis ont ratifié le traité de non-prolifération nucléaire; ils ont ouvert des négociations avec l'Union soviétique sur une limitation des armements nucléaires; ils ont discuté avec l'URSS des fonds marins; ils ont pris certaines mesures pour faciliter la reprise du dialogue avec la Chine populaire; ils ont lancé une nouvelle politique de coopération avec l'Amérique latine qui a été bien accueillie.

Enfin, en Afrique où M. Rogers doit se rendre au mois de février, le gouvernement Nixon a suivi une politique de sagesse au Nigeria et ses initiatives diverses ont été bien reçues par les parties en cause.

moyen de négociations directes sans conditions préalables, entre les parties en conflit, au cours desquelles chacune des parties pourra soumettre ses propositions et demander qu'elles soient discutées. "Cette politique est conforme au droit international et aux règles universellement acceptées des rapports entre les nations et de la transition entre l'état de guerre et l'état de paix", conclut le communiqué. "Le gouvernement d'Israël, dit-il enfin, remplira ses obligations et défendra la paix et la sécurité de ses citoyens".

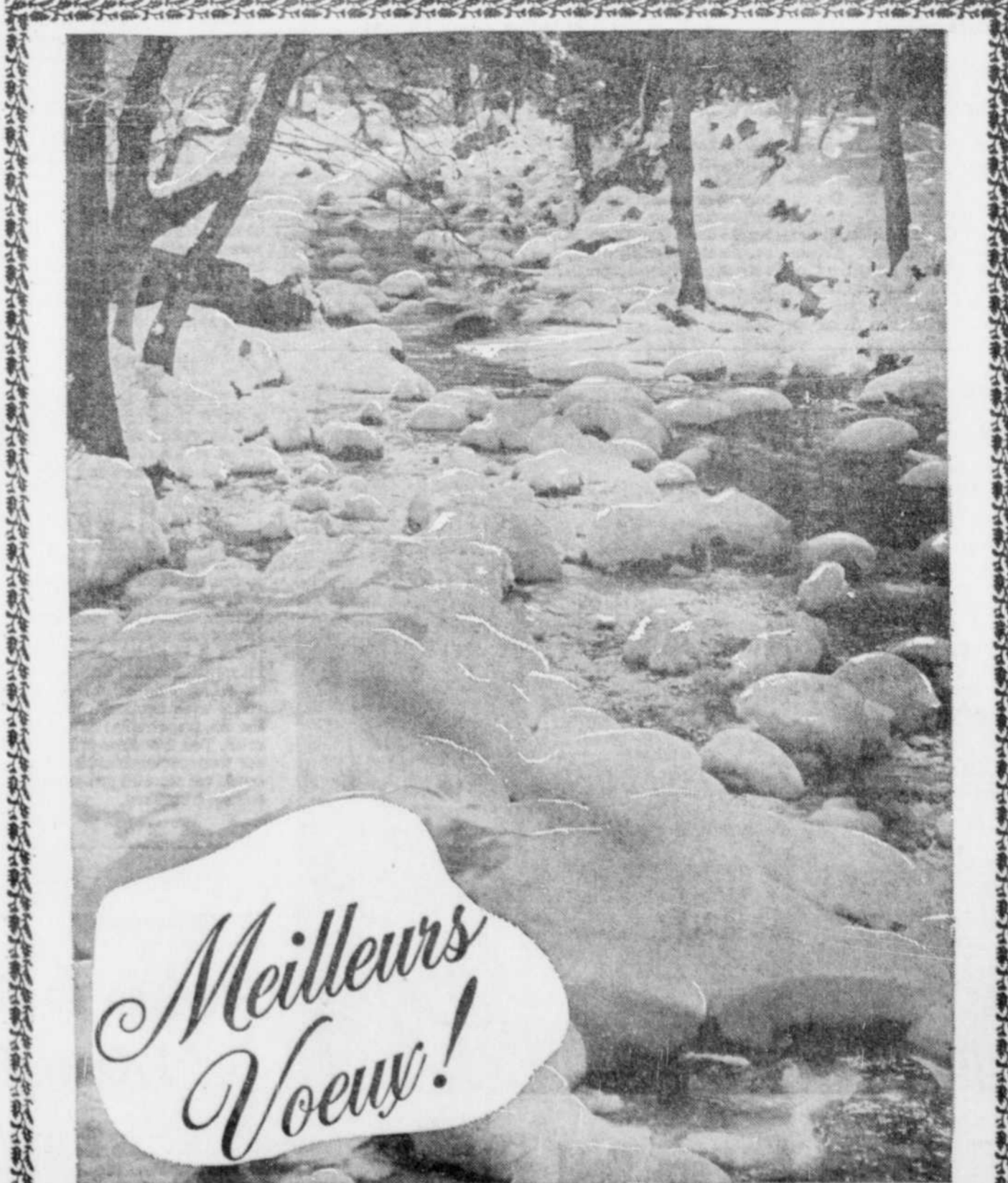


(Téléphoto PA.)

La "ville de la Nativité" est toujours occupée

POUR LA TROISIEME ANNEE, la ville de Bethléem, où naquit Jésus, est occupée par des militaires israéliens. On se souviendra que les Israéliens occupent ce territoire depuis la guerre de six jours en juin 1967. Cependant,

l'atmosphère est aux festivités dans la vieille ville de Jérusalem et de Nazareth, où les pèlerins éprouvent quelque difficulté à se loger dans les hôtels déjà bondés.



Meilleurs Voeux!

A l'occasion des Fêtes, nous désirons offrir nos meilleurs voeux de santé, prospérité et bonheur à toute la population et tout spécialement à nos employés et leur famille.

Papier Journal Domtar Limitée
Trois-Rivières

Explosion à l'ambassade des USA à Ottawa

OTTAWA — Une défectuosité dans la chambre à combustion de la fournaise de l'ambassade des USA à Ottawa a provoqué une explosion a déclaré un porte-parole du service des incendies. Une sentinelle qui était de faction dans l'immeuble, situé rue Wellington, juste en face des immeubles du parlement, a entendu l'explosion et a donné l'alerte après avoir senti la fumée. Les portes de la fournaise ont été arrachées sous la force de l'explosion. Les dommages sont toutefois insignifiants.

Le Vietnam a tué ou capturé 2,000,000 de soldats

HONG KONG — Le Vietnam a tué ou capturé plus de deux millions de soldats ennemis entre 1961 et juin 1969, dont 685,467 soldats américains ou alliés, annonce l'agencenard-vietnamienne d'information, captée à Hong Kong, dans une déclaration à l'occasion du 25e anniversaire de l'armée vietnamienne du peuple. Les pertes de l'ennemi, a précisé l'agence, se sont élevées à 2,067,606 soldats tués ou capturés, 18,050 avions détruits ou endommagés, 39,470 véhicules militaires dont des chars et des voitures blindées détruits ou endommagés, 3,135 bâtiments de guerre ou embarcations de combat détruits ou incendiés.

Vietnamisation de la guerre

WASHINGTON — Pendant ce temps, le Pentagone relate que les écoles militaires américaines accueillent de plus en plus de militaires sud-vietnamiens, en prévision de la "vietnamisation" de la guerre. Selon les dernières statistiques publiées par le Pentagone, 7,200 militaires sud-vietnamiens ont séjourné, en 1969, dans les écoles militaires et sur les bases spécialement affectées à l'entraînement, soit cinq fois plus qu'il y a deux ans.

Un pouce remplacé par... le gros orteil

LONDRES — Des chirurgiens britanniques ont remplacé le pouce mutilé d'un homme par son gros orteil et le patient gagne maintenant sa vie comme ébéniste, rapporte une publication médicale de Grande-Bretagne. Le Journal de la chirurgie des os et des articulations affirme qu'un homme dont le nom n'est pas révélé avait eu le pouce gauche coupé par une scie ronde. Les médecins de l'hôpital de la Reine Victoria à East Grinstead ont greffé la phalange supérieure de son gros orteil à sa main mutilée. Pour ce faire, ils ont eu recours à un microscope spécial qui leur a permis de ligaturer les vaisseaux sanguins et les nerfs.

Trois commandos palestiniens condamnés à 12 ans de prison

INTERTHUR — La Cour d'Assise de Zurich, siégeant pour les raisons de sécurité à Winterthur depuis le 27 novembre, a infligé 12 ans de réclusion aux trois membres du commando palestinien qui avait mitraillé le 18 février 1969, à l'aéroport de Zurich, un avion de ligne israélien et mortellement blessé le co-pilote, Yoram Peres. Les trois accusés ont été reconnus coupables de tous les chefs d'accusation: homicide intentionnel, coups et blessures, tentative d'emploi d'explosifs, violation du territoire suisse etc., à l'exception d'un seul à savoir les dommages causés à l'avion. Il est vrai que la compagnie El Al avait renoncé à porter plainte à ce sujet.

Une véritable vie de chien

LONDRES — Les journaux anglais ont publié au cours des derniers jours, en première page, l'histoire d'une femme qui a jeté son chien dans la Manche pour éviter toutes les complications que l'entrée de cette bête en Grande-Bretagne lui eût occasionné avec les services anglais de la quarantaine. La dame en question rentrait de Belgique à bord d'un traversier, avec un petit bâtard qu'elle appelait Stuffles. Les officiers de bord lui firent savoir qu'elle risquait deux années de prison si elle faisait entrer le chien en contrebande, comme elle en avait l'intention. Par contre, si elle le déclarait, il serait, selon les lois britanniques, mis en quarantaine pendant huit mois, à ses frais et dépens.



Le Commandant, les Officiers, les Sous-Officiers et les Cavaliers du 12e Régiment Blindé du Canada (milice) souhaitent un

Joyeux Noël et une Bonne Année à tous



Occupez sainement vos loisirs, jouez les rangs du 12e Régiment Blindé du Canada (milice).



Joyeux Noël et Bonne Heureuse Année



EM. GRIFFIN, prop.

EM. Griffin
NEGOCIANT EN GROS

1225, ST-AURICE TROIS-RIVIERES (DE L'AUTRE COTÉ DU TUNNEL ST-AURICE) TEL.: 375-9613



(Photo Le Nouvelliste)

Les parents s'intéressent à leurs enfants

LES PARENTS DE PRINCEVILLE et du territoire de la Commission scolaire regroupée s'intéressent de façon particulière à leurs jeunes qui fréquentent l'école Sacré-Coeur. La preuve en a été donnée lors d'une rencontre avec le personnel académique pour l'examen des bulletins. Malgré un temps inclement, près de 90 pour cent des parents se sont présentés pour étudier la situation avec

les professeurs. Un rapport sur cette activité a été remis à Me Hervé Boudreau (à gauche sur la photo) président de la Commission scolaire, qui examine le document avec M. Georges Crête (assis, au centre) secrétaire, document préparé par le Rév. F. Jean-Baptiste Rheault (à droite) directeur de l'école Sacré-Coeur.

Les activités à Plessisville

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Le Club Autos-Neige des Bois-Francis de Plessisville a un objectif de 400 membres pour la présente saison. En 1968-69, près de 300 personnes faisaient partie du groupe. Sur les projets pour l'hiver en cours, on remarque principalement des excursions pour toute la famille et des messes célébrées en plein air par M. l'abbé Joachim Fraser, aumônier du club.

Épargne scolaire

À la Caisse d'épargne scolaire de Plessisville, la réserve accumulée dépasse maintenant les

\$50.000. Les épargnants sont au nombre d'environ 3.000 et se recrutent principalement parmi les jeunes du niveau élémentaire. Des projets sont étudiés pour intensifier les opérations de la Caisse d'épargne scolaire auprès des élèves du niveau secondaire, ceci dès que le comité polyvalent sera au point pour la répartition des effectifs scolaires.

Dommages

Le conseil municipal de Plessisville a remis à plus tard la décision à rendre en rapport avec une réclamation présentée par M. Henri Richard. Des inondations ont causé pour \$1.214 à la propriété de ce contribuable, propriété située sur la rue St-Calixte.

Optimistes

Les Optimistes de Plessisville ont appris que leur bulletin était l'un des plus beaux de la zone. Cette appréciation a été donnée par le lieutenant-gouverneur, M. Robert Laines de Victoriaville, et transmis par M. Jean-Marie Gosselin, président des Optimistes de Plessisville à l'occa-

sion d'un souper hebdomadaire.

Taxes

Au conseil municipal de St-Sophie de Mégantic (municipalité rurale) les taxes sont perçues à 100 pour cent pour 1969 par M. Ludger Gosselin, secrétaire-trésorier. Depuis près de 10 ans, les contribuables acquittent ainsi leurs taxes. Par ailleurs, M. Clément Gosselin a obtenu le contrat, à \$500 le mille, pour l'entretien des chemins durant l'hiver 1969-70. Ce contrat concerne quelque 14 milles dont l'entretien relève de la municipalité.

Scouts

Les Scouts de Plessisville réalisent la première étape d'un projet de trois ans pour la construction d'un chalet et l'aménagement du parc municipal, près de la rivière Bourbon. Le chalet s'élève déjà sur l'avenue Dupuis et des dispositions sont prises pour l'entretien du parc, en partie boisé, dont le conseil municipal a confié la responsabilité aux Scouts, ceci pour une période de 10 ans.

AFEAS

À Plessisville, le recrutement a donné 12 nouveaux membres à l'Association féminine d'éducation et d'action sociale. Les effectifs du groupe sont de 81 pour 1969-70. Lors de leur dernière réunion de 1969, les membres ont donné une attention particulière au bricolage comme activité de loisir pour les jeunes. Ce bricolage se rapporte à une foule d'objets peu coûteux pouvant facilement être transformés en décorations appropriées à la période des fêtes. La manifestation a pris fin par un échange de cadeaux et de vœux avec hommage particulier aux responsables du mouvement. Des friandises préparées par tous les "cordons bleus" du cercle ont servi au goûter qui a mis fin à la soirée.

Deux nouveaux marguilliers à la paroisse Saint-Calixte

PLESSISVILLE (G.A.B.) — Deux nouveaux marguilliers ont été élus pour trois ans à St-Calixte, paroisse-mère de Plessisville. Ce sont MM. Armand Tardif et Georges Dumaine. Ils remplacent MM. André Béliveau et Roland Boutin. Les autres marguilliers en fonction sont: MM. Jean-Louis Vallée, Paul-Emile Bilodeau, Eugène Painchaud et le Dr Jules Cantin. M. l'abbé Charles Cloutier, curé, voit à la direction spirituelle de la paroisse. Il est se-

condé par MM. les abbés Charles DeBlais et Jean-Guy Bourget, vicaires.

Une messe de minuit sera célébrée en l'église St-Calixte, le Jour de l'An. Quatre autres messes sont aussi prévues pour le premier jour de 1970; elles auront lieu à 7h., 8h., 10h. et 5h. de l'après-midi (17h.). Les autorités religieuses profiteront de ces messes pour présenter les vœux habituels à la population.



(Photo LaRé, Nicolet)

Arrivée du Père Noël à Nicolet

LES BOUFFONS étaient également du défilé du Père Noël qui s'est déroulé à Nicolet au cours de la dernière fin de semaine. Le défilé, auquel participaient plusieurs personnalités de plusieurs sphères de la société, a emprunté plusieurs rues de la localité pour aboutir à l'école Curé Brassard. Le départ s'est effectué de la rue Lamarche, face à l'épicerie Nadeau. Arrivé à l'école, le Père Noël a pris place sur son trône pour rencontrer tous les jeunes venus lui rendre visite. Il a distribué de nombreuses friandises et a par la suite donné un

cadeau à chaque enfant qui était présent à cette fête. Plusieurs jeunes étaient accompagnés de leurs parents de telle sorte que la salle de récréation était bondée de monde. Parmi les personnalités qui ont pris part au défilé, outre le maire de Nicolet, M. Rémi Raiche, on a remarqué M. Raymond Blanchette, président de la régionale des Jeunes Chambrs du Lac Saint-Pierre, ainsi que le principal organisateur du défilé et de la manifestation, M. Marc-Aurèle Gau-dreault, président de la Jeune Chambre de Nicolet Inc.

Dans la région centre-sud du Québec

La réalisation du projet de création d'emplois coûterait près de \$38,000

NICOLET (R.L.) — Le projet de création d'emplois, tel que soumis par M. Gilles Massé, directeur-général du conseil de développement régional du centre du Québec, nécessitera l'engagement d'au moins

En effet, l'un d'eux sera affecté à la recherche et aux études d'objets peu ou pas produits au Québec et pour lesquels il existe un marché. L'autre permanent sera responsable de la recherche de prospection industrielle.

Selon les estimés faits par la Commission industrielle régionale et du sous-comité de localisation, de même que des jetons de présence pour ces derniers. Le CDR contribuera dans une proportion de \$600 du coût annuel de ce projet par la location du local qui sera de \$300 pour chacun des responsables. Des salaires de \$12.000 et \$9.000 sont prévus pour les deux per-

manents respectivement, de même qu'un salaire de \$2.125 pour un secrétaire à mi-temps pour chaque responsable. Une somme de \$4.000 est allouée pour la consultation professionnelle. Les autres dépenses prévues seront des déboursés pour de l'équipement de bureau, des frais de déplacement et de la documentation. Enfin, un montant de \$3.000 est prévu pour la Commission industrielle régionale, en plus des frais de déplacement de \$750 environ.

Rentabilité

Le créateur de ce projet considère que ce dernier apparaît comme une dépense largement rentable pour la collectivité si l'on tient compte du fait, et les statistiques le prouvent, que 100 emplois créés dans l'industrie apportent à la collectivité \$874.536 en salaire, \$356.000 de ventes au détail par an, 49 emplois dans les secteurs non manufacturiers et \$6.350 en revenus pour l'impôt.

Le projet ne prévoit pas de formule magique pour obtenir cet argent nécessaire à la réalisation du projet car, même en tenant compte de l'aide gouvernementale, il faudra à un certain moment aller fouiller dans les poches des citoyens de la région de quelque manière que ce soit, par l'entremise des municipalités, par exemple.

Infractions à la loi de l'impôt

Jean-Louis Nadeau condamné à une amende de \$5,850

SOREL (P.C.) — Jean-Louis Nadeau, de Pierreville, a été condamné lundi par un tribunal de Sorél à payer une amende de \$5,850 après avoir admis sa culpabilité à trois chefs d'accusation portant sur des infractions à la Loi de l'impôt.

Le ministère du Revenu national Impôt, représenté par M. André Giroux, officier de la section des enquêtes spéciales, a soumis en cour des sessions de la paix que Nadeau avait produit de fausses déclarations de revenus en 1965, 66 et 67 pour un total de \$80.000.

Cette somme représente un impôt de \$22.701.28. En rendant sa sentence, le juge Paul-A. Péloquin a précisé qu'à défaut de paiement, Nadeau devrait passer deux mois en prison pour chaque chef d'accusation.

Au fil des jours à Princeville

PRINCEVILLE (G.A.B.) — Les Optimistes ont profité de leur manifestation sociale mixte de la période des Fêtes pour remettre une plaquette-souvenir à leur ex-président M. Guy Carrière. Ce dernier a exprimé sa reconnaissance en assurant à son successeur, M. Normand Daneau son entière collaboration.

Souper, programme récréatif et échange de cadeaux-surprises étaient également au programme de la fête, qui a eu lieu à l'Hôtel Manoir.

Femmes chrétiennes

À l'Association des femmes chrétiennes, décembre a été choisi comme mois inactif. Le travail régulier reprendra de nouveau en janvier 1970. La présidente Mme Alfred Mailoux, souligne que la principale activité de 1969 a été le congrès diocésain tenu à Princeville même pour les membres des conseils à l'oeuvre dans les paroisses.

Motoneige

Le club Autos-neige de Princeville Inc. a maintenant des pistes à sens unique qui s'étendent jusqu'à près de trois milles de profondeur sur des terrains boisés. Cette réalisation est rendue possible par l'acquisition d'un lot d'un mille de longueur, ce qui a permis d'allonger d'autant les routes numérotées qui étaient déjà à la disposition des membres sur le domaine.

Bureau de poste

Au Bureau de poste, les travaux de réaménagement intérieur se sont poursuivis durant la période intensive d'avant Noël. Le personnel a oeuvré au milieu des ouvriers maniant des marteaux pneumatiques, des scies mécaniques, sous la poussière et les odeurs fortes des vernis et des peintures. Malgré tous ces inconvénients, le service postal a été maintenu de façon très satisfaisante pour le public et l'acheminement du courrier a pu se faire aussi régulièrement que les circonstances le permettaient.

Filles d'Isabelle

Chez les Filles d'Isabelle, Mme Anne-Marie St-Pierre, régente, a tenu à souligner la sympathie qui a été témoignée à sa famille à l'occasion du deuil qui a été une épreuve pour les siens et elle-même récemment. Aux funérailles, des délégations de nombreux cercles de Filles d'Isabelle de toute la région étaient présentes et ont exprimé leurs condoléances, attention délicate qui a profondément touché la famille en deuil, précise la régente locale.

Dans la paroisse Sainte-Thérèse

Vingt-six jeunes filles vivent une période de guidisme très active

DRUMMONDVILLE — A Ste-Thérèse, vingt-six filles âgées vivent leur guidisme sous la direction de Françoise Leblanc, cheffaine, Hélène Rhéaume, Diane Labranche, assistantes et M. l'abbé Jean Boisjournat. Fondée depuis 15 ans, la 5ième Compagnie Immaculée-Conception était la première compagnie guide de Drummondville mais depuis à peu près deux ans, elle tend à rester avant tout paroissiale.

Au début de novembre, les guides accueillent des jeannettes et des aspirantes. Un concours fut ensuite présenté aux quatre équipes: il s'agissait de faire un cartable sur le mot d'ordre de l'année: "Je participe", avec commentaires et applications pratiques.

Comme B.A. de Noël, les filles ont aidé les Chantiers dans leur vente annuelle de fleurs. De plus, les guides ont appris à faire des cartes de souhaits pour Noël et chaque équipe a décoré son coin de local, selon la tradition des fêtes d'un pays en particulier.

Mercredi 17, les chefs rencontrèrent les parents des guides.



LES COURS DE PRÉPARATION au mariage prenaient fin dimanche dans la paroisse Saint-Joseph de Drummondville. Sur la photo, dans l'ordre habituel, M.

Gilles Lemaire et Mme Céline Lemaire, conférenciers, Mlle Carmen Danis et M. André Gagnon, responsable.

À Victoriaville

Message de Noël du chef J.-Omer Fournier

VICTORIOVILLE (G.A.) — Le chef de la police municipale de Victoriaville, M. J.-Omer Fournier, adresse un message à la population. "Depuis des générations, il existe chez-nous une heureuse tradition qui veut qu'à cette période de l'année, l'on procède à l'échange de vœux à l'occasion de la fête de Noël. Nous savons tous que la fête de Noël s'offre à chacun de nous sous le signe de la paix, nous savons aussi qu'il y a plus de quatre mille ans, l'Enfant de la crèche en a fait la promesse aux hommes de bonne volonté, son premier message aux hommes a été pour nous un message de paix et un message d'a-

mour. Je voudrais à l'occasion de la fête de Noël, m'associer aux autorités municipales afin d'offrir à notre population mes vœux les plus sincères. Au nom de tous les membres du service de la police de la ville de Victoriaville, je souhaite sincèrement que se réalise dans chaque foyer et aussi dans chaque individu, cette promesse faite il y a quatre mille ans par un enfant que nous retrouverons cette année encore dans la célébration de ce grand mystère de la nativité. A tous et chacun, mes vœux les plus sincères pour un bon et joyeux Noël.

Un manque de contact entre les couples

Une nouvelle formule pourrait être tentée aux cours de préparation au mariage

DRUMMONDVILLE — Dimanche dernier, les cours de préparation au mariage se terminaient à la paroisse St-Joseph. Ce fut une session très bien réussie, selon l'avis unanime des fiancés. Seul le manque de contact entre les couples fut à déplorer.

47 couples ont suivi cette session d'automne des cours du SPM et cinq d'entre eux étaient couples responsables. Sur ce nombre, deux seulement vont offrir encore une fois leurs services comme animateurs. On a parlé d'éliminer les quatre groupes paroissiaux pour la session du printemps et de joindre tous les couples en un seul groupe au Centre culturel. Si cette solution évite des problèmes pour les conférenciers, la difficulté de contact n'en sera pas moins réelle, au contraire. Les responsables de la région doivent se prononcer incessamment sur ce projet.